GenMag

Février 2009

Gennevilliers Magazine

n°189

Débat avec **Gérard Aschieri,** Secrétaire général de la FSU



Grand Paris : besoin de transparence...

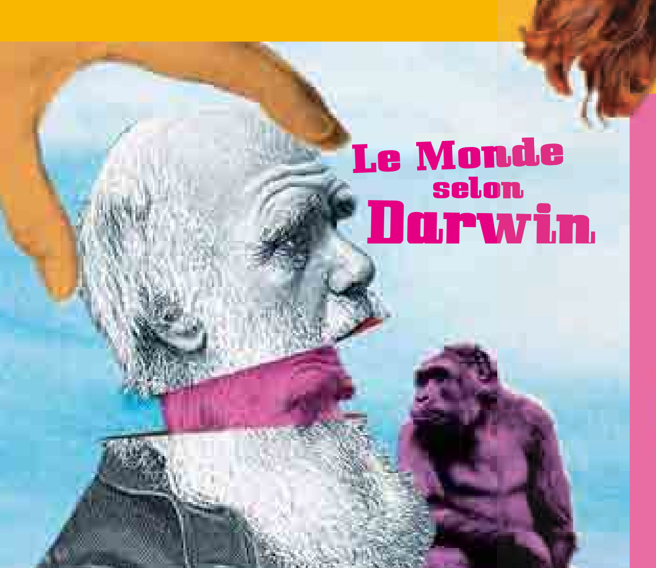




Desc ollégiens à l'Opéra



Piscine : visite de chantier



Le Monde selon Darwin

Le sport scolaire : mode d'emploi

Le Monde selon Darwin

13e édition

LA SCIENCE SE LIVRE

Samedi 14 février à 17h30

Rencontre-débat avec le paléoanthropologue Pascal PICQ : Darwin face à l'obscurantisme

Bibliothèque François-Rabelais

177, avenue Gabriel-Péri 01 40 85 64 65

Conception et réalisation : Conseil général des Hauts-de-Seine - Direction de la communication - © Wikipédia - Février 2009













La Science se Livre vous est proposée par le Conseil général des Hauts-de-Seine



SomMaire

GenMag est imprimé sur un papier recyclé.

Février 2009 - N°189

2009 sous le signe de la réussite

Les traditionnelles cérémonies de vœux se sont déroulées début janvier, en présence des corps constitués et des chefs d'entreprise, puis des représentants des associations locales.
Après avoir réitéré ses vœux de paix et d'amitié pour ses villes jumelées et notamment Al Bireh, en Palestine, la Municipalité a placé cette nouvelle année sous le signe de la réussite. Avec la tenue en mai des Assises de la réussite, aboutissement de plusieurs mois de réflexions communes ; la livraison pour la rentrée 2009 du Pôle universitaire, le début des travaux de l'hôtel régional de CFA. Le maire a également rappelé, qu'en 2009, Gennevilliers poursuivra ses transformations, fruit d'une ambition partagée avec les habitants d'une ville dynamique et innovante. Bonne année 2009 !



3e rencontre nationale de la réussite

Une forte mobilisation

Le 23 janvier dernier, plus de 600 personnes, réunies à la salle des fêtes de Gennevilliers, ont démontré leur motivation face à la question essentielle posée par la réussite éducative des jeunes. Une journée placée sous le signe de la réflexion et de l'échange d'expériences, au cours de plusieurs ateliers auxquels ont pris part les nombreux participants.
En organisant cette rencontre, la Ville exprime une nouvelle fois ses ambitions et ses priorités face à la question de la réussite éducative des jeunes, comme le prouve le travail commun de réflexion et d'élaboration de propositions engagé dans le cadre des Assises de la réussite. Dès sa création, en 2005, Gennevilliers a, en effet, fait partie des villes pionnières pour la mise en place d'un projet local de réussite éducative, dispositif qui s'affirme aujourd'hui comme un outil de prévention contribuant à la réussite des enfants de Gennevilliers.



Charte citoyenne

Prochaines étapes

La première réunion des membres du comité de pilotage de la charte citoyenne a eu lieu le 20 janvier. À cette occasion, de nouveaux rendez-vous ont été programmés :

- Mardi 10 février, à 18 heures, seconde réunion du comité de pilotage afin de valider le sondage qui sera réalisé auprès des habitants, sur le thème « Que pensent les Gennevillois des dispositifs de démocratie locale existants ? ».
- Mercredi 11 février, à 18 h 30, au Théâtre de Gennevilliers, rencontre-débat sur le thème « Identités, citoyennetés ? J'agis donc je suis », suivi de la pièce « Nos enfants nous font peur quand on les croise dans la rue ».
  Entrée libre. Réservations et inscriptions auprès des antennes de quartiers. Renseignements au 01 40 85 60 40.
- Jeudi 12 mars, en soirée, au Tamanoir, débat autour de « L'information, levier essentiel de la démocratie ».
- Mardi 31 mars, en soirée, en mairie, forum et présentation du diagnostic partagé avec la population.

Université populaire

Les conférences et cours proposés par l'Université populaire des Hauts-de-Seine se poursuivent en 2009. Voici les prochains rendez-vous.

Conférence
« Les plastiques, de la molécule à l'objet », par Jean-François Tassin (professeur, Université du Maine). Lundi 16 mars, à 20 h 30, à la Maison du développement culturel.

Cours
« L'histoire du polar, d'Arsène Lupin à Fred Vargas », par Gérard Streiff.
Mardis 3 et 10 février et 3 mars, à 16 h 30, à la Snecma, quai du Petit-Gennevilliers.
« Atelier d'arts plastiques, une réflexion conduite autour d'expériences artistiques », par Julie Poulain. Prochaines séances, samedis 7 février et 7 mars, à 10 heures, à l'Espace Grésillons. Samedi 14 mars, visite du musée d'Art moderne du centre Georges-Pompidou.

Modification du PLU

Un projet de modification du Plan local d'urbanisme est soumis à enquête publique jusqu'au vendredi 13 février. Le dossier est consultable au centre administratif Waldeck-L'Huillier, 177, avenue Gabriel-Péri, 15e étage, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, et le vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures. Un registre d'observations sera mis à disposition du public. Le commissaire enquêteur, M. Barber, y reçoit toute personne intéressée les 7 février, de 9 heures à 12 heures et 13 février, de 13 h 30 à 16 heures.

Recensement

La campagne de recensement 2009, débutée le 15 janvier, se poursuit jusqu'au 21 février. La collecte des informations, auprès de 1400 logements, soit plus de 3000 personnes recensées (un échantillon tiré au sort par l'Insee), est réalisée par 9 agents recenseurs, munis d'une carte officielle.

Après le premier cycle de 5 ans de collecte rénovée, commencé en 2004, s'entame donc un nouveau cycle. Rappelons que la nouvelle méthode de recencement porte depuis lors sur un échantillon de 8 % de la population chaque année, soit 40 % de la population. Fin 2009, la commune disposera des statistiques détaillées depuis 1999, date du dernier recensement.

À noter aussi :
cette enquête nationale est obligatoire. Les informations collectées sont utilisées de façon anonyme par l'Insee à des fins strictement statistiques. Renseignements au 01 40 85 68 64.

Challenge Grégory-Pailot

Créé pour commémorer la mémoire du jeune pompier mort au feu en janvier 2006, le challenge « Grégory-Pailot », rencontre fraternelle organisée autour d'une compétition sportive, a réuni, le 16 janvier dernier, au centre de secours, plus de 300 sapeurs-pompiers autour de deux épreuves d'endurance et de rapidité de grimper de corde.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour l'année 2009-2010 sont prises à compter du lundi 2 mars prochain jusqu'au samedi 11 avril, à la démarcherie (rez-de-chaussée de la mairie).
Les enfants qui auront 2 ans révolus à la date de la rentrée scolaire peuvent être inscrits à l'école maternelle. Les autres pourront l'être à compter de leur jour anniversaire.
Les enfants qui auront 6 ans au plus tard le 31 décembre 2009, et qui ne sont pas scolarisés en maternelle à Gennevilliers, doivent impérativement être inscrits.
Renseignements au service accueil-démarcherie ou au 01 40 85 62 55.

Multimédia

Prochains rendez-vous des ateliers d'initiation multimédia (à partir de 14 ans) : découverte de Windows, jeudi 5 février; découverte d'Internet, mardi 3 et jeudi 12 février ; recherche documentaire sur Internet (1er niveau), mardi 10 février ; recherche documentaire sur Internet (2e niveau), mardi 3 mars ; recherche dans le catalogue, vendredi 13 février. Inscriptions et renseignements au 01 40 85 66 47 ou 64 61.

Pièces d'état civil en ligne

À partir de la mi-février, la demande de pièces d'état civil pourra s'effectuer en ligne, via le site Internet de la Ville. Sont concernés les actes de naissance, de mariage et de décès. Il suffira de remplir le formulaire de demande, qui sera transmis directement au service de l'état civil de la mairie pour être traité.

Logements

Les 22 logements de la résidence « Villa des charmes », située au 25, avenue Lucien-Lanternier, ont été livrés à la mi-janvier. Programmée lors de l'opération de démolition de la tour Toit et Joie et commercialisée par Logipostel, dans le cadre d'un programme d'accession sociale à la propriété souhaité par la Ville, cette offre s'est adressée en premier lieu aux Gennevillois.

Assises de la réussite

Conférence-débat le 6 février avec Gérard Aschieri



« L'Éducation nationale, cible de la politique du gouvernement ». Tel est le thème de la conférence donnée par Gérard Aschieri, secrétaire national de la FSU, vendredi 6 février prochain, à 18 h30, salle du conseil municipal. Attaques contre l'école maternelle, suppression des Rased, suppressions de postes, refonte des programmes… seront au cœur des débats qui suivront cette conférence-débat.
Ensuite, afin de favoriser la participation du plus grand nombre de Gennevillois aux débats engagés sur la réussite des jeunes, les prochains « cafés de la réussite » sont organisés de façon décentralisée, dans les différents quartiers de la ville. Prochaines dates :

- Jeudi 12 février, de 18 h 30 à 20 h 30. Quartier Chandon-Brenu-Sévines, à l'école Anatole-France. Quartier Fossé-de-l'Aumône-Chevrins, à la salle Jean-Vigo (accueil dès 18 heures autour d'une collation).
- Samedi 7 mars, de 9 h 30 à 12 heures. Quartier des Agnettes, au club Agir. Quartier du Village, à la Ferme de l'horloge (accueil dès 9 heures autour d'un petit-déjeuner).

Plan de relance…

…ou plan de communication ?

Dans le cadre du Plan de relance national de l'économie, l'État s'est engagé à verser un remboursement de TVA anticipé d'un montant de 3,6 millions €. L'État s'est également engagé à augmenter l'enveloppe concernant les grands projets de rénovation urbaine (ANRU) pour un montant de 350 millions €. De son côté, le Conseil général, dans le même cadre, s'est engagé à augmenter son budget d'investissement de 100 millions €.
Au moment où le conseil municipal va voter son budget 2009, le maire Jacques Bourgoin a adressé un courrier au Président du Conseil général, M. Patrick Devedjian, et au Préfet des Hauts-de-Seine, M. Pierre De Bousquet De Florian, le maire, Jacques Bourgoin, sollicitant les services du Département pour la mise en œuvre du Plan de relance, pour ce qui concerne les projets gennevillois de rénovation urbaine.
Et notamment : plusieurs opérations de l'OPAH-RU (programmes d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine) ; programmes de constructions, réhabilitation et résidentialisation de logements sociaux (dont la réhabilitation et la résidentialisation de l'ILN avenue Gabriel Péri, la résidentialisation de 500 logements du quartier des Agnettes, ainsi que la réhabilitation de 36 logements rue Marcel Lamour, la construction de logements boulevard Camélinat, rue Félicie, Pont d'Argenteuil…).
Concernant les grands projets transports, reste d'actualité le prolongement de la ligne 13 du métro jusqu'au Port de Gennevilliers.
Autant de réponses attendues par les Gennevillois de la part du Ministre de la relance et président du Conseil général, pour démontrer que le plan de relance n'est pas un simple plan de communication.

Classes musicales au collège Pasteur

Les inscriptions commencent

Depuis septembre 1990, un cycle complet (de la 6e à la 3e) de Classes à horaires aménagés musicales (CHAM) existe au collège Pasteur, en partenariat avec le conservatoire de musique de Gennevilliers. Ces classes musicales s'adressent aux élèves qui souhaitent débuter un instrument de musique, ou qui jouent déjà, tout en continuant une scolarité normale.
L'enseignement est réparti entre le collège Pasteur pour l'enseignement général (français, mathématiques, musique…) et le conservatoire Edgar-Varèse pour les cours spécialisés de musique (solfège, cours d'instrument, orchestre…).
Une réunion d'information pour les inscriptions 2009-2010 a lieu au conservatoire, 13 rue Louis-Calmel, samedi 7 février prochain, à 13 h 30. Pour inscrire son enfant, il suffit de se procurer la demande d'admission en classe musicale auprès de la direction de l'école de son enfant puis, une fois complétée, de la rapporter à la direction avant le mardi 24 mars 2009.



Gaza, Palestine

Appel à la solidarité

Tout au long des bombardements de Gaza par l'armée israélienne, les élus gennevillois se sont mobilisés pour appeler à la paix et à l'aide internationale, et pour soutenir la population dans cette insoutenable horreur. La Municipalité appelle les Gennevilloises et les Gennevillois à continuer de soutenir les populations de Gaza, qui ont été privées des secours indispensables. Des urnes pour recevoir les dons sont à disposition dans le hall de la mairie, à l'Espace Grésillons et au Centre municipal de santé, rue de la Paix. Les chèques sont à libeller au nom du Secours populaire français « urgences Gaza et environs » CCP 23 33 Paris. D'ores et déjà plus de 2 000 € ont été collectés. Pour sa part, la Municipalité s'apprête à voter un vœu lors du conseil municipal le 4 février prochain pour accorder une aide de 10 000 € à la population gazaouie.

Carnaval

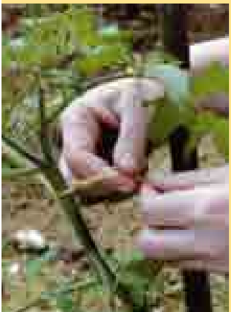
La dynamique association Couleur Tropic organise son dîner carnavalesque, samedi 14 février, jour de la saint Valentin, de 18 heures à 23 h 30, à l'Espace Grésillons. Au programme, un menu à s'en lécher les babines, un spectacle avec Hermann Fleret, un concours du plus joli costume. Tarif : adulte, 20 euros (sur place : 25 euros) ; enfant, 10 euros. Renseignements et réservations auprès de Françoise (06 86 82 88 56), Marie-Line (06 16 07 45 72) ou Marie-Aimée (06 14 15 01 66).

Banquet

La Fnaca propose son traditionnel banquet annuel, dimanche 8 mars, à 12 heures, à l'Espace Grésillons. Au programme de ce déjeuner cabaret un spectacle avec DJ et une tombola qui fera des heureux. Tarif : 38 euros. Inscriptions à la Maison du combattant, 5, rue Eugène-Varlin, à partir du jeudi 5 février, de 17 heures à 19 heures, jusqu'au dimanche 1er mars, de 10 heures à 12 heures.

Grand froid et solidarité

Les basses températures hivernales font encourir des risques aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, contraintes de rester à leur domicile. Les liens sociaux s'en trouvent affaiblis, les complications médicales nombreuses, avec les épidémies de grippe et de gastro-entérite. Soyons particulièrement attentifs et solidaires envers les aînés. Pour tous renseignements, conseils ou signalements, vous pouvez contacter la Coordination gérontologique, au 01 40 85 67 25.



Cultivez votre jardin

Conseils, astuces, petits secrets, les amateurs de jardinage, et les autres, peuvent suivre une centaine de cours, assister à une quinzaine de conférences, participer à des ateliers pratiques, organisés par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Les cours ont lieu à la ferme du parc des Chanteraines, le samedi, de 10 heures à 12 heures. Le 7 février, les rosiers sont à l'honneur (le choix à l'achat, la préparation du sol, la plantation, la taille, l'entretien) ; le 7 mars, on parle des tailles simples et efficaces pour régénérer les arbres fruitiers, les arbustes décoratifs et les rosiers. Tarif : 7 euros le cours. Inscriptions obligatoires au 01 49 73 79 27 ou par courriel : jardinage@cg92.fr

THÉÂTRE
DE GENNEVILLIERS

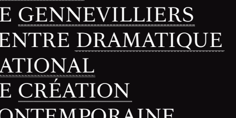
Mercredi 11 février à 18 h 30

● Rencontre-débat sur le thème
Identités, citoyennetés ?
« J'agis donc je suis »

● ...suivie de la pièce
Nos enfants nous font peur
quand on les croise dans la rue

Réservations et inscriptions auprès des antennes
de quartier. Renseignements 01 40 85 60 40

www.theatre2gennevilliers.com
Ⓜ 13 Gabriel Péri
(à 10 minutes de Place de Clichy)









Par Frédéric Lombard

Coordonnées

Sept agents de développement social et culturel relaient les informations auprès des habitants. Leur rôle : aider les associations ou groupes à faire aboutir leurs projets, favoriser l'animation du quartier (sorties, loisirs...). Voici leurs coordonnées :

AGNETTES-FOSSÉ-CHEVRINS
Chef de projet : Évelyne Bleux, 01 40 85 48 51.

- Agnettes : Ipticem Ayadi, 1, rue Julien-Mocquard, 01 40 85 48 50.
- Fossé-de-l'Aumône : Bruno Hervouet, place Jules-Guesde, 01 41 21 04 94 ou 06 11 44 97 15
- Chevrins : Delphine Ménard, 01 40 85 48 54 ou 06 25 57 17 48

GRÉSILLONS-CHANDON-BRENU-SÉVINE
Chef de projet : Nadia Salhi, 01 40 85 60 41.

- Grésillons : Caroline Thurar, 30-40, rue F.-Kovac, 01 40 85 60 40 ou 06 23 16 52 22.
- Chandon-Brenu-Sévines : Ridha Dahan 100, rue H.-Barbusse, 01 47 94 50 16 ou 06 12 96 70 64.

LUTH-VILLAGE
Chef de projet : Meguedouda Kerma.

- Luth : 7, avenue du Luth. 01 40 85 49 20.
- Village : Malek Ghanem, 2, rue Jean-Moulin, 01 40 85 60 79 ou 06 18 66 38 22.

CHANDON-BRENU-SÉVINES

Un atelier mosaïque ?

L'antenne réfléchit à la possibilité de lancer un atelier mosaïque sur le quartier. Celui-ci se déroulerait au 15, avenue des Sévines. La décision finale de créer cette activité dépendra de l'intérêt que manifesteront les habitants du quartier. Celles et ceux qui sont intéressés peuvent dès maintenant contacter Ridha Dahan, agent de développement : 06 12 96 70 64.

AGNETTES

"Mario l'esclave"

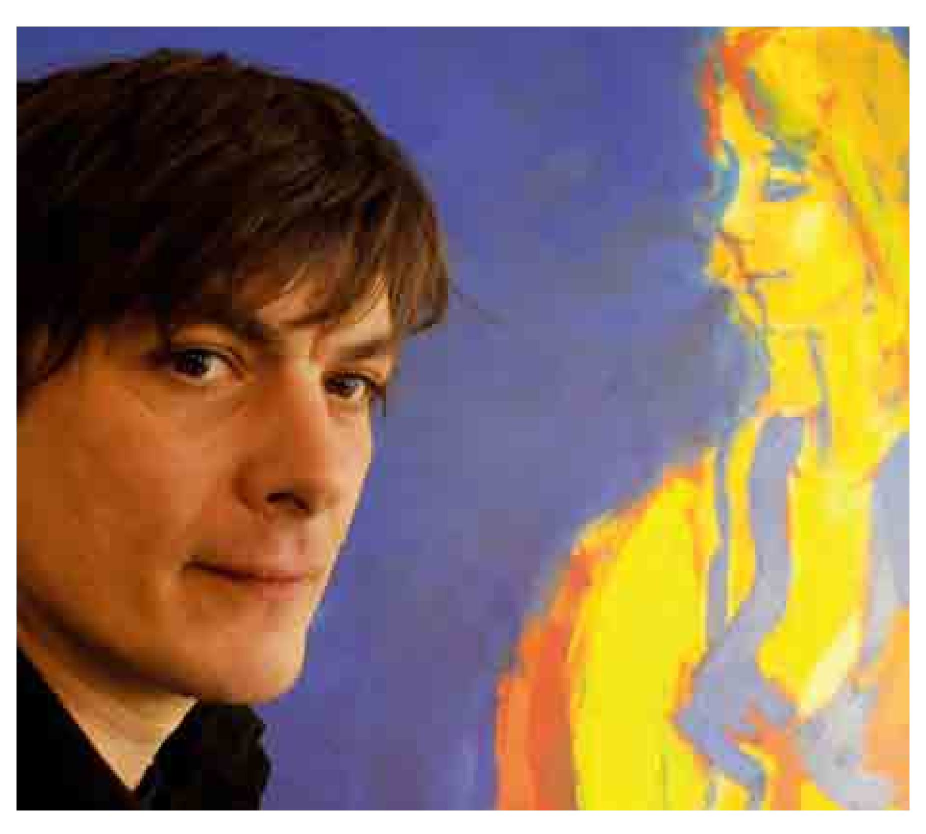


"Que l'on soit noir ou blanc peu importe la couleur de peau, la folie des hommes coule sur nous comme de l'eau." Scandée par le chœur d'enfants et amplifiée par le rythme des djembés que martèlent de jeunes paumes habiles, la phrase forte porte bien au-delà des murs de l'école élémentaire Henri-Wallon. Ce vendredi-là, les élèves en CE2 de la classe de Mathias Vienne entament une nouvelle séance de répétition. Des outils factices à la main, ils font mine de biner le sol. On les imaginerait bien dans les champs travaillant sous un soleil ardent. Depuis la fin du mois d'octobre, les élèves se retrouvent au moins une fois par semaine pour préparer le spectacle qu'ils présenteront au mois de mai à la MDC, à l'occasion du 160e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. « Mario l'esclave » est une comédie musicale en quatre tableaux et autant de chansons. L'intrigue se déroule sur l'île de La Réunion avant la Révolution. Elle raconte le destin tourmenté de l'enfant Mario. Le texte de l'œuvre – un brûlot contre l'esclavage – a été écrit par une main adulte. Mais la pièce sera entièrement jouée par les enfants. Ce projet au long cours s'inscrit dans les initiatives lancées en 2008 par la maison de l'enfance et l'antenne de quartier, sur le thème de la culture de paix. *"J'ai proposé ce projet à Corinne Dupuis, au centre de loisirs, qui l'a accepté immédiatement. Elle m'apporte un concours précieux pour le réaliser, notamment lors des répétitions"*, explique Mathias, l'enseignant. « Mario l'esclave » mêle le théâtre, les chants et la danse. Cette dernière dimension relève de la classe de CM2 de Guillaume Guérin. Elle répète des chorégraphies de capoeira, qui s'articuleront avec les autres tableaux du spectacle. *"À travers ce projet, je veux éveiller les enfants aux faits historiques mais également à la culture et au goût de travailler ensemble par la conduite d'un projet commun valorisant"*, poursuit Mathias. Il est étonné par le niveau d'implication de ses élèves, et leur enthousiasme. S'il reste encore beaucoup de travail à faire, comme il semble léger pour tous ces enfants motivés. ■



VILLAGE

Alexandre, artiste multicarte



La carte de visite d'Alexandre Akar ressemble à un couteau suisse multilame. On peut ainsi y lire pêle-mêle aménagement, décoration, scénographie, paysage, peinture, sculpture, dessin, fresque. En réalité, toutes ces spécialités se fondent dans une seule, celle d'artiste plasticien professionnel. Dans son atelier, rue des Petites-Murailles, Alexandre crée sur les supports les plus variés des œuvres de commande ou des compositions plus personnelles, sur les thèmes extrêmement divers mais avec un faible pour les portraits.

Cet ancien diplômé de l'École nationale des métiers d'arts manie avec maestria les matériaux et les surfaces. Dans ces mains habiles, une caisse de récupération se métamorphose en un cube où chaque face devient une œuvre peinte. Une vieille poutre en bois abandonnée sur un chantier est mutée illico en totem chamarré pour les besoins d'un spectacle. *"J'aime travailler sur des grandes surfaces et mettre beaucoup de couleur"*, confie cet amoureux de l'expressionnisme allemand, de Picasso, Matisse, Rembrandt. Les pinceaux, les pigments, mais aussi la scie, le rabot et le niveau à bulle sont dans sa panoplie d'artiste multicarte. Et cela fait plus de vingt ans que cela dure. Avec des hauts et des bas, selon les années. Mais Alexandre s'accroche. Il peut compter sur quelques mécènes généreux qui se chargent de faire sa publicité. Lui n'est pas très en pointe dans ce domaine. Il ne saurait concevoir son quotidien autrement que dans la création. *"Je n'aime pas le mythe de l'artiste bohème tel que le chante Aznavour. Créer n'empêche pas de garder les pieds sur terre car, comme tout le monde, on doit payer ses factures et faire des compromis même dans son art."* S'il admet exécuter des commandes « alimentaires », pour vivre, il ne s'en plaint pas. Alexandre fonctionne également aux coups de cœur. Voici plusieurs années, il a réalisé avec les enfants de la maternelle des Grésillons, cinq bas-reliefs en béton teinté. Ils ornent une façade dans la cour. Le mois dernier, il a entièrement conçu et réalisé le décor d'inspiration caraïbe pour la cérémonie des vœux de la Ville de Stains, en Seine-Saint-Denis. Actuellement, il achève la transformation d'une grange en habitation. Où qu'il aille, Zorro est toujours avec lui. C'est son chien, un sympathique bâtard, le seul à partager l'intimité de l'artiste dans son atelier laboratoire. ■

Site Internet : akaralexandre.com

VILLAGE

Chouette, des jeux !

Vendredi 6 février, à partir de 19 heures, l'antenne du Village, l'association les P'tits villageois et la ludothèque des Grésillons proposent de passer une soirée conviviale autour de jeux de société. Rendez-vous sous le préau de l'école Gustave-Caillebotte. Droit d'entrée : un plat sucré ou salé.

Assemblée générale

L'association Genn'Village tient son assemblée générale, samedi 14 février, à 15 heures, à la Ferme de l'horloge. L'initiative est suivie d'une galette des rois.

Bourgeois et gentilhomme

L'association les P'tits villageois propose une sortie familiale, samedi 14 février, au théâtre Fontaine à Paris, pour voir « Le Bourgeois gentilhomme », de Molière. Tarif : 10 € la place (au lieu de 21 €). Attention, seulement 30 places sont disponibles. Inscriptions à l'antenne du Village, mardi 3 février, de 18 h 30 à 19 h 30.

Sortie au Palais

Dimanche 15 mars, les P'tits villageois organise une sortie familiale au Palais de la Découverte, à Paris. Tarif : 6 € (au lieu de 14 €). Inscriptions à l'antenne mardi 3 mars, de 18 h 30 à 19 h 30.

Commission

La prochaine commission animation a lieu jeudi 5 février, à 18 h 30, à la Ferme de l'horloge, 16-18, rue Pierre-Timbaud.

GRÉSILLONS

Jeux du langage

Mercredi 18 février, de 14 heures à 17 heures, l'Espace Grésillons, en collaboration avec le Point info famille, les ateliers sociolinguistiques et la ludothèque, propose un atelier « jeux langagiers », plusieurs animations autour des mots et des langues adaptées aux familles. Un goûter sera offert sur place. Petits et grands sont les bienvenus. Renseignements et inscriptions à l'antenne : 01 40 85 60 42.

Permanence juridique

Vous avez besoin de connaître vos droits, d'être aidé dans une procédure ? Une permanence juridique gratuite se tient le vendredi des semaines impaires, de 13 h 30 à 16 h 30, à l'Espace Grésillons. Renseignements auprès de Patricia Nonorgue : 01 40 85 60 40.

Sortie à la Villette

Samedi 28 février, une sortie familiale est organisée à la Cité des Sciences de la Villette. Au programme : exposition et film à la Géode. Renseignements à l'Antenne, au 01 40 85 60 42.

Tropiques et carnaval

La dynamique association Couleur Tropic organise son dîner carnavalesque, samedi 14 février, jour de la saint Valentin, de 18 heures à 23 h 30, à l'Espace Grésillons. Au programme, un menu à s'en lécher les babines, un spectacle avec Hermann Fleret, un concours du plus joli costume. Tarif : adulte, 20 e (sur place : 25 e) ; enfant, 10 e. Renseignements et réservations auprès de Françoise (06 86 82 88 56).

Banquet et cabaret

La Fnaca propose son traditionnel banquet annuel, dimanche 8 mars, à 12 heures, à l'Espace Grésillons. Au programme un spectacle avec DJ et une tombola qui fera des heureux. Tarif : 38 €. Inscriptions à la Maison du combattant, 5, rue Eugène-Varlin, à partir du jeudi 5 février, de 17 heures à 19 heures, jusqu'au dimanche 1er mars, de 10 heures à 12 heures.

CHEVRINS/CITÉ-JARDIN

L'aiguille en fête

Vendredi 13 février, la commission animation des Chevrins organise une sortie, toute la journée, au Salon de l'aiguille en fête, à la Grande halle de la Villette. Tarif : 5 €. Inscriptions auprès de Delphine Ménard, agent de développement, les vendredi 6 et lundi 9 février, de 14 heures à 18 heures, salle de l'allée de la Maison pour tous (derrière le cinéma Jean-Vigo).

Créa rêves emménage

Créa rêves, l'association de Charly Eldin, quitte le quartier des Agnettes pour s'installer aux Chevrins. Désormais, vous pourrez pratiquer les activités de l'association – dessin, encre de Chine, pâte à sel, modelage, peinture... – au 9, avenue Lucien-Lanternier, rez-de-chaussée du bâtiment B. Les ateliers se déroulent les vendredis, de 15 heures à 17 heures. Il reste des places. L'adhésion est de 100 € pour l'année. Renseignements auprès de Charly : 06 17 81 50 76.

Crêpes et jeux

Samedi 28 février, à partir de 19 h 30, la commission animation organise une soirée familiale crêpes-galettes et jeux, à la salle de l'allée de la Maison pour tous (derrière le cinéma Jean-Vigo). Renseignements complémentaires auprès de Delphine Ménard : 06 25 57 17 48.

Ateliers parents-enfants

Pendant les vacances de février, l'antenne propose des ateliers créatifs familiaux manuels, animés par Delphine Ménard et Charly Eldin. Parents et enfants pourront donner libre cours à leur imagination par le biais de la peinture, du modelage, des gommettes... Les ateliers sont accessibles aux enfants accompagnés, à partir de 2 ans. Entrée libre.

Rendez-vous de 14 heures à 17 heures : jeudi 19 et lundi 23 février, salle de l'allée de la Maison pour tous (derrière le cinéma Jean-Vigo) ; jeudi 26 février, 9, avenue Lucien-Lanternier. Préinscriptions auprès de Delphine Ménard : 06 25 57 17 48.

CHEVRINS

Duo en or



À voir ainsi Martine et Jean-Pierre échanger les sourires complices, on les jurerait copains d'enfance. Les deux gardiens de la résidence de la Pépinière ne se connaissent pourtant « que » depuis huit ans. 2001, c'est l'année où Martine Secrétin a pris son poste dans cet ensemble de 208 logements, propriété de l'OPH de Gennevilliers. Jean-Pierre Lelièvre, lui, y officie depuis son inauguration voici une quinzaine d'années. Les deux font en tout cas la paire et s'entendent à merveille pour entretenir une atmosphère de convivialité et de tranquillité au pied des bâtiments. *"C'est vrai, avec Martine, je suis tombé sur une super collègue de travail et il ne se passe par une journée sans qu'on se croise dans nos tâches quotidiennes"*, explique Jean-Pierre. Avec ses vingt ans bien révolus dans ce métier qu'il adore, le gardien du 25, rue Marcel-Cachin a l'œil pour distinguer les bonnes des mauvaises recrues. Martine, au 15, rue Robert-Pottier, lui rend volontiers la pareille. "Je sais que je peux compter sur Jean-Pierre comme il peut compter s'il y a un service à rendre", confie-t-elle. Si chacun a son secteur d'évolution, pas question pour autant de travailler dans son coin. Il est courant de voir l'un s'aventurer sur le terrain de l'autre. *"En cas de petits problèmes techniques, genre fuite d'eau chez un de mes locataires, Jean-Pierre viendra volontiers le dépanner."* En retour, Martine se charge d'assurer une permanence si Jean-Pierre a besoin de s'absenter une heure pour faire des courses par exemple, comme l'autorise le règlement de l'Office. *"On s'épaule pour faire encore mieux notre travail et être agréable à tous"*, ajoute Jean-Pierre. Ensemble, ils ont installé et décoré un grand sapin au moment de Noël. Tous les ans, ils organisent la Fête des voisins.

La complicité de ce duo en or toujours enjoué contribue grandement au bon climat qui règne dans la résidence, où ils ont gagné le respect et l'estime de la plupart des habitants. Vraiment, ne changez rien pour eux, ni pour les locataires. Ils les aiment comme ça, leurs gardiens préférés. ■



Les quartiers débattent et vont au théâtre

Mercredi 11 février, débat et spectacle au Théâtre de Gennevilliers *, qui ouvre gratuitement ses portes aux habitants de tous les quartiers. Dans un premier temps, ils sont invités à participer à un débat, sur le thème « Citoyenneté, identités, j'agis donc je suis », autour des questions suivantes : Comment prendre sa place de citoyen lorsque l'on est en mal d'identité ? Faut-il agir pour être reconnu ? Débat à 18 h 30, organisé par la direction de la vie citoyenne, dans le cadre de l'élaboration de la charte de la vie démocratique.
Dans un deuxième temps, les habitants sont conviés à assister à la pièce « Nos enfants nous font peur quand on les croise dans la rue ». Cette œuvre, écrite et mise en scène par Ronan Chéneau, pose la question de la place du vivant dans nos sociétés contemporaines. Pièce à 20 h 30.
Les invitations à cette soirée sont à retirer au plus vite dans les sept antennes de quartier.

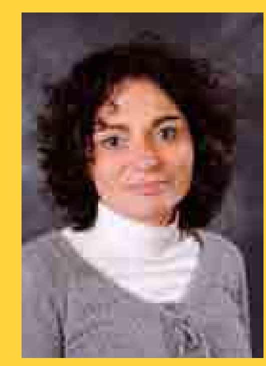
* 41, avenue des Grésillons.

Une autre Amérique

Ces dernières années, l'arrivée démocratique au pouvoir de forces politiques progressistes dans plusieurs pays d'Amérique latine et de la Caraïbe (Venezuela, Équateur, Nicaragua, Bolivie, Brésil, etc.) a remis cette région du monde sur le devant de l'actualité. Mais depuis plus de trente ans déjà, l'association de solidarité internationale France-Amérique latine (FAL) travaille à faire connaître auprès du grand public les peuples de ces pays, dans toutes leurs composantes, leurs différences et leurs espoirs. La FAL est également engagée dans la défense des droits de l'homme et pour une alternative au développement néolibéral en Amérique latine. Elle est née en 1970 dans le sillage des espoirs soulevés au Chili par le gouvernement de l'Unité populaire, et son président Salvador Allende, renversé en 1973 par un coup d'État militaire.
L'association et ses 700 adhérents est présente partout en France, par le biais de quelque 28 comités locaux. Gennevilliers compte désormais le sien depuis le printemps dernier. *"Pour le moment, nous sommes une dizaine de personnes venues d'horizons différents et nous entendons être un relais efficace de l'association"*, explique Patricia Zuniga, réfugiée politique chilienne arrivée en France en 1975.
Mais ses artisans n'ont pas attendu de se constituer en comité pour agir. Ils sont, par exemple, à l'origine de la déclinaison locale des Rencontres avec le cinéma d'Amérique latine, proposée au cinéma Jean-Vigo. La prochaine édition aura lieu le 1er avril prochain. "*Courant 2009, nous organiserons des rencontres, des ateliers de solidarité. Nous voudrions aussi proposer des voyages.*" Mais un grand rendez-vous les attend en ce début d'année. Le 14 et 15 mars, le comité accueillera l'assemblée générale annuelle de France-Amérique latine, à l'Espace Grésillons. Du 10 au 20 mars, dans le hall de l'Espace sera également présentée une exposition sur Salvador Allende, réalisée par l'association des ex-prisonniers politiques chiliens en France. Une excellente opportunité d'élargir l'audience du comité auprès du grand public. Et pourquoi pas d'y adhérer ? ■

Comité local France-Amérique latine : micetpat@club-internet.fr

LUTH



Bienvenue à Magali

Depuis le 2 février, Magali Collier est le nouvel agent de développement social au Luth. Cette professionnelle d'expérience connaît bien le quartier et la ville en général, où elle travaille depuis 2001. Elle y fut successivement responsable de la structure 11-14, puis responsable des pratiques culturelles dans le même club, et enfin adjointe au responsable du personnel des écoles.

Les ateliers du mercredi

Les ateliers santé explorent la thématique « Vieillir en bonne santé », à travers la tenue d'initiatives ouvertes à tous les habitants. Trois nouveaux rendez-vous se tiendront dans les locaux de l'antenne du Luth. Le 4 février, atelier corporel et gym préventive. Le 11 février, atelier motricité. Le 25 février, ateliers arts plastiques. L'accès à ces ateliers est gratuit mais l'inscription est obligatoire auprès de l'antenne, au 01 40 85 49 20.

Permanence

Les élus du quartier tiennent leur prochaine permanence mardi 3 février, de 18 heures à 19 h 30, à l'antenne de quartier.

FOSSÉ-DE-L'AUMÔNE

Permanence spécialisée

Fernando Gil, psychologue clinicien à l'Acep (Accueil, conseil, écoute, parents), a ouvert une permanence à l'antenne de quartier du Fossé (6, place Jules-Guesde), tous les mercredis, de 9 heures à 12 heures. Les parents intéressés doivent auparavant prendre rendez-vous auprès du dispositif de Projet de réussite éducative (PRE), en contactant le 01 40 85 48 55.

Photos à saisir

Des tonnes de photos ont été prises durant les fêtes de Noël. Les derniers clichés sont disponibles à l'antenne de quartier. Contacter Bruno Hervouet, agent de développement : 06 11 44 97 15.

Attention travaux

Durant tout le mois de février, les services de la Ville procèdent à des travaux d'élagages et à l'abattage d'arbres dans les secteurs Renoir, Villon, Robespierre, Rimbaud, Beethoven et Daumier. Pour de plus amples informations, contactez Bruno Hervouet, agent de développement : 06 11 44 97 15.

AGNETTES

Aménagement

Trois mois après la mise en sens unique de la rue Marcel-Lamour, les habitants sont invités à venir donner leur avis, mardi 3 février, au 151-153, avenue Gabriel-Péri, de 18 heures à 19 h 30, au cours de la réunion de la commission aménagement.

La Minute des Agnettes

Le prochain comité de rédaction du journal mural « La Minute des Agnettes » se tient jeudi 5 février, à 18 h 30, dans le hall de la tour 9, rue des Agnettes. Le comité est ouvert à tout le monde.

Soirée bretonne

Sortez les binious et préparez les galettes, une soirée bretonne se déroule samedi 21 février. Inscriptions jeudi 12 février, de 17 heures à 19 heures, à l'antenne des Agnettes. Tarif : 2 euros. Attention, le nombre de places est limité.

Loto GAM

GAM, l'association Gennevilliers Assistantes maternelles des Agnettes, organise un loto, lundi 16 février, à 14 h 30, à la maison des Agnettes, 4 bis, impasse Saule. 3 euros le premier carton puis 2 euros les suivants. Les lots à gagner portent sur le thème de la petite enfance.

Café bien-être

« Santé et environnement », telle est la thématique de la prochaine soirée du « café bien-être », qui se déroule samedi 7 février, à 19 heures, à la MDC. L'initiative est ouverte à tous.

Tournez manège

Avis aux petits, un manège s'installe les dimanche 15 et lundi 16 février, place des Agnettes.

Soirée festive

Samedi 28 février, à 19 heures, une soirée festive a lieu à la Maison des Agnettes. Renseignements complémentaires auprès de l'antenne de quartier, au 01 40 85 48 53.

Animation

La prochaine commission animation se tient mardi 3 février, de 18 heures à 19 h 30, à l'antenne de quartier.

Sortie commune

Les antennes des Agnettes, des Chevrins et du Fossé-de-l'Aumône organisent, samedi 14 février, une sortie au Palais de la Découverte, à Paris, pour visiter l'exposition « Né pour sentir ». Tarif : 2 €. Inscriptions aux Chevrins, lundi 9 février (de 17 heures à 19 heures), salle de l'allée de la Maison pour tous (derrière le cinéma Jean-Vigo) ; aux antennes des Agnettes et du Fossé-de-l'Aumône, mardi 10 février, de 16 h 30 à 18 h 30.

TOUS QUARTIERS

Éduquer à l'environnement



Oiseau rare, mouton à cinq pattes, trèfle à quatre feuilles, Gérard Prodhomme est un peu tout cela à la fois. Il a pris ses fonctions d'éducateur à l'environnement, poste tout récemment créé par la Municipalité. Existait-il un meilleur profil ? Cet ex-animateur à la maison de l'enfance Youri-Gagarine est un amoureux de la nature et de sa préservation. Il fut également éducateur à l'environnement à la Ville de Colombes.

Sa nouvelle fonction lui permettra d'ailleurs de mettre à l'œuvre ses compétences en écologie urbaine et son sens de la pédagogie, rodée par une trentaine d'années de pratique dans les centres de loisirs à Gennevilliers. *"J'arrive sur un poste où tout est à construire et à organiser mais où les perspectives sont passionnantes."* Comme sa fonction l'indique, sa mission est de sensibiliser les différents publics gennevillois aux questions d'environnement, à grands renforts d'actions concrètes, de rencontres, d'expériences, des projets communs. *"L'eau, les énergies, la biodiversité, l'empreinte écologique, le climat, les déchets sont les grands axes de mes interventions"*, précise-t-il. Recenser toutes les initiatives en matière d'environnement qui se déroulent sur la ville, faire découvrir les richesses insoupçonnées de la faune et de la flore en milieu urbain sont également dans ses projets. Gérard Prodhomme en a déjà lancé un. *"Dans le cadre de la préparation d'une charte écocitoyenne, qui sera présentée au mois de mai par un conseil d'enfants, j'aide les enfants des centres de loisirs primaires à rédiger ce document."* Il a aussi pour tâche de promouvoir avec les maisons de l'enfance des projets pédagogiques intégrant la dimension de l'environnement. Il sollicitera également le milieu scolaire avec lequel il espère inscrire son action dans la durée. *"Mon rôle est d'impulser, de donner des clés d'actions, mais pas de faire à la place des uns et des autres"*, prévient-il. Le public adulte n'est pas oublié non plus. Mais, en ce début 2009, sa priorité est la rédaction de la charte écocitoyenne. Il sait pertinemment que la préservation de notre planète passe par une prise de conscience et l'implication des jeunes générations. ■

Hôpital Saint-Jean Un service de rééduca

Après un accident vasculaire cérébral (AVC), les patients réapprennent les gestes quotidiens, jour après jour, pendant de longs mois. À l'hôpital Saint-Jean, ils sont soutenus par une équipe de spécialistes, multidisciplinaire.

Première cause de handicap chez l'adulte et deuxième cause de démence, les accidents vasculaires cérébraux représentent la troisième cause de mortalité après les maladies cardiovasculaires et le cancer. Chaque année en France, 150 000 personnes en sont victimes. Près de 50 000 en meurent et la moitié en gardera de graves séquelles. Et 20 % des survivants seront victimes d'une récidive dans les cinq ans sous la forme d'un autre AVC ou d'un infarctus du myocarde…

La survenue d'un AVC constitue une véritable urgence. Les trois premières heures sont capitales : c'est dans ce laps de temps très court que l'on peut limiter l'extension des lésions cérébrales et la gravité des séquelles. Car si le pronostic dépend pour beaucoup de l'importance de l'accident et de la zone du cerveau atteinte, la rapidité de la prise en charge et de la rééducation sont essentielles pour diminuer le risque de décès ou de séquelles, et pour prévenir la récidive.

C'est pour répondre aux besoins de santé publique dans ce domaine en manque de structures de soins, que l'hôpital Saint-Jean, déjà spécialisé dans la rééducation fonctionnelle, a ouvert en janvier 2007 un service de rééducation neurologique, destiné aux suites d'accidents vasculaires cérébraux. Il compte quinze lits d'hospitalisation et cinq places d'hôpital de jour.

Pendant un séjour en moyenne de quatre mois, le patient réapprend les gestes quotidiens grâce à une longue et éprouvante rééducation. Le cerveau peut compenser certains dommages en activant des zones cérébrales jusqu'alors non exploitées. "*Il y a encore beaucoup d'inconnues dans le cerveau, et des chemins se refont dans les zones détruites*", explique Bertrand Bailleul, directeur de l'hôpital Saint-Jean. Pour cela, il faut stimuler intensément et durablement le cerveau. C'est le travail de la rééducation.

Une aide fonctionnelle et psychologique

Dans ce service spécialisé, pour une vingtaine de patients, c'est au moins autant de personnes, toute une équipe de spécialistes, qui travaillent à leur rééducation : deux médecins spécialistes de médecine physique et rééducation, trois kinésithérapeutes, trois ergothérapeutes, deux orthophonistes, un neuropsychiatre, un psychologue. Et aussi quatre infirmiers, huit aides-soignants, trois agents hospitaliers, une assistante sociale…

Car les séquelles sont autant physiques que psychologiques, mais aussi sociales, et familiales.

Le kinésithérapeute et l'ergothérapeute (rééducation des activités manuelles) travaillent à rendre sa mobilité et son habileté au malade, en rétablissant la



Chaque jour, l'équipe multidisciplinaire se réunit au complet autour d'un médecin coordinateur, pour faire la « synthèse » de la situation de chaque patient.



tion spécialisée pour les AVC


La rééducation se fait à l'aide de cannes, tapis, barres parallèles, jeux...

commande des membres par le cerveau. L'orthophoniste aide le patient à communiquer par le langage oral et écrit ou par d'autres intermédiaires. Le psychologue prend en charge les fréquentes dépressions, crises d'angoisse, engendrées par l'attaque cérébrale. "*En fait*, souligne le docteur Jean-Paul Gouverneur, un des deux médecins coordinateurs, *le patient doit faire un travail de deuil de sa perte d'autonomie, le deuil de son état ou de son activité antérieure aussi. Il y a le temps de la rééducation où l'on traite les diverses pathologies. Et puis il y a le temps psychologique...*"

Qu'est-ce qu'un AVC ?

• C'est, la plupart du temps, l'obstruction d'un vaisseau sanguin par un caillot, réduisant l'irrigation sanguine dans une zone cérébrale. On parle alors d'AVC ischémique.

• C'est la rupture d'un vaisseau, entraînant une hémorragie cérébrale. On parle dans ce cas d'AVC hémorragique, d'hémorragie cérébrale ou d'hématome cérébral.

Dans le cadre du soutien psychologique justement, mais aussi de la prévention à la récidive, l'hôpital a mis en place, depuis septembre dernier, des ateliers-santé de formation thérapeutique et de prévention pour les patients et les populations à risque (50-70 ans), et prochainement, pour les aidants. De son côté, l'association d'aide aux victimes d'accident vasculaire cérébral, France AVC, organise chaque mois à l'hôpital Saint-Jean des groupes de rencontre avec les patients et les aidants (1).
Aujourd'hui, face aux besoins croissants, l'hôpital, qui souhaiterait s'agrandir, compte ouvrir un second service de quinze lits également. L'année dernière, l'hôpital Saint-Jean a accueilli 80 patients. Mais il a enregistré… 753 demandes.

Danièle Salque

(1) *Prochaine rencontre : mercredi 11 février, à partir de 16 heures. Hôpital Saint-Jean, 89, avenue des Grésillons. France AVC, tél. 01 47 98 30 80.*

Les risques ?

Hypertension, hypercholestérolémie, maladies du cœur, diabète, embonpoint, consommation excessive d'alcool, tabagisme, stress, antécédents familiaux...

Les symptômes ?

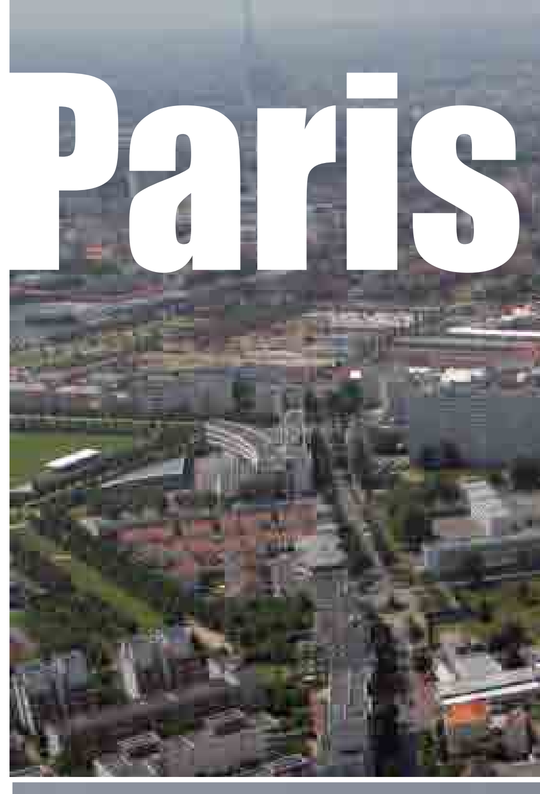
Les symptômes sont parfois furtifs et peuvent passer inaperçus :
- paralysie d'un membre ou d'un côté ;
- baisse brutale, unilatérale de la vision ou vision double ;
- troubles de la sensibilité d'un membre ou d'un côté ;
- troubles du langage, difficulté à parler ;
- troubles de l'équilibre ;
- troubles de la compréhension.



Hospitalisée depuis cinq mois, avec une paralysie du côté gauche : bras, jambe et un peu le visage, l'état de Mme Bozec s'est bien amélioré avec la rééducation. *"J'ai fait un peu d'orthophonie, beaucoup de kiné et d'ergothérapie. Et puis des bains écossais (chaud-froid alterné) en balnéothérapie, ce qui me soulage bien, car dans l'eau je peux bouger les doigts !"* Quelquefois, le moral baisse. *"Mon père a fait un AVC. Mon grand-père aussi. J'ai peur que ça revienne…"* Alors, elle pense à son retour chez elle, dès que possible, et au plaisir de s'occuper à nouveau de ses petits-enfants. *"Ce qui m'inquiète ce sont les trois étages à gravir… Mais je m'entraîne ici ! Et puis je me suis mise à l'informatique, pour faire mes courses par Internet…"*

Par Danièle Salque

Le Grand Paris



Le débat est à nouveau lancé sur le « Grand Paris ». Pourquoi ? Comment ? Pour qui ? Les enjeux sont gigantesques, économiques, politiques, sociaux. Les questions sont multiples. Explications.

La capitale étouffe dans ses frontières, 105 km², (contre près de 900 pour Berlin et 1 600 pour Londres !). En même temps les déséquilibres entre l'Est et l'Ouest se creusent, les inégalités sociales et spatiales s'accroissent : inégalité d'accès au logement, aux transports, à la santé, à la formation, les disparités des ressources locales ajoutent encore à cette situation inégalitaire. A priori, le constat est unanimement partagé. Partagé également, l'objectif de faire de la métropole parisienne une place forte reconnue sur le plan international, qui réponde aux grands défis du XXIe siècle, de rééquilibrage des ressources, réparant les inégalités sociales et spatiales.

En 2007, le Président de la République a relancé le débat sur le Grand Paris, la métropole et sa région, et nommé début 2008 un secrétaire d'État, Christian Blanc, au développement de la région capitale. Puis a été lancé un concours international d'urbanisme pour dessiner l'avenir de Paris. Les projets des dix équipes missionnées sont prochainement présentés puis exposés à partir d'avril. De son côté, le nouveau secrétaire d'État doit donner ce mois de février ses premières esquisses d'une gouvernance. Tandis qu'un « comité Balladur » qui réalise un audit sur la réforme des territoires, doit lui aussi rendre prochainement ses conclusions.

Les enjeux sont énormes, et les questions, nombreuses : quel sera le périmètre du Grand Paris ? La petite couronne ou les huit départements de l'Ile-de-France ? Ou plus ? Quel sera son statut ? Ses compétences ? Sa fiscalité ? Quels projets communs entre les collectivités ? Que deviendront les départements ? Quel sera le rôle de l'État ? Et qui sera le pilote de cette nouvelle entité ?…

Le débat, pour l'heure, ne mobilise que les élus et les spécialistes, urbanistes, architectes, politologues. Et il devrait bientôt concerner aussi tous les citoyens.



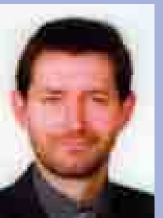
Grand Paris : une dizaine d'hypothèses

D'un « petit Grand Paris » qui compterait Paris et les trois départements de la petite couronne… jusqu'au Havre, on compte près d'une dizaine de schémas sur le Grand Paris :

- Pour Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, la métropole capitale épouse les contours de la région Ile-de-France.
- Un seul département, une nouvelle collectivité territoriale composée de Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, selon Philippe Dallier, sénateur (UMP) de Seine-Saint-Denis et rapporteur de la commission du Sénat sur le Grand Paris. Les quatre départements de la grande couronne seraient exclus du Grand Paris.
- Selon Roger Karoutchi (UMP), ministre chargé des Relations avec le Parlement, plus qu'un territoire, ce qui prime c'est une structure de missions, de grands projets communs.
- Pour Patrick Braouezec, député (PCF) de Seine-Saint-Denis et président de la communauté d'agglomération Plaine Commune, le Grand Paris serait un territoire en forme de « marguerite », composée d'une entité centrale et de six ou sept pétales, grands pôles économiques, autres « centralités en interaction ».
- Manuel Valls, maire d'Evry (PS), étend le Grand Paris jusqu'aux villes nouvelles, pour se mettre au niveau des grandes capitales que sont Londres ou Berlin.
- De Reims à Rouen, de Beauvais à Orléans : pour Claude Bartolone, président (PS) du conseil général de la Seine-Saint-Denis, le Grand Paris s'étend jusqu'aux cathédrales.
- Pour Jean-François Lamour, député et président du groupe UMP au Conseil de Paris, le Grand Paris serait rien moins qu'une fusion entre l'Ile-de-France et les deux Normandie, avec la Seine pour cordon ombilical.

Le syndicat mixte
Un outil de coordination

Tandis que s'élaborent divers scénarios du Grand Paris, la conférence métropolitaine, lancée en juillet 2006 par Bertrand Delanoë, le maire (PS) de Paris, comme instance de dialogue et de propositions sur les grands enjeux de développement, s'est structurée en juin dernier en syndicat mixte d'étude ouvert à un potentiel de 200 collectivités. La



Pierre Mansat,
adjoint (PC) au maire de Paris, en charge des rapports de coopération avec les collectivités locales.

"Il s'agit de travailler ensemble pour que les territoires qui composent la métropole évoluent de manière équilibrée et cohérente. Il nous faut apporter des propositions nouvelles

: un dossier capital

Roland Muzeau, député des Hauts-de-Seine, premier adjoint au maire de Gennevilliers.

Pourquoi le Grand Paris ?

"Parce que c'est une exigence exprimée par le Président de la République en 2007, sans que, comme d'habitude, il y ait eu la moindre concertation avec les collectivités et leurs représentants. La seule motivation avancée par le Président étant que la compétition entre les capitales européennes doit conduire à la prise de décisions rapides pour ce qui est devenu maintenant l'appellation du « Grand Paris ». C'est ainsi qu'un secrétaire d'État a été nommé, une feuille de route donnée à dix grands cabinets d'architecture. Parallèlement, le but poursuivi par le Président et sa majorité est de bouleverser l'organisation administrative du territoire régional et d'imposer un « nouvel ordre » géopolitique. De même une commission dite Balladur s'est mise au travail pour préparer ce qui pourrait être un nouveau schéma, avec la disparition des départements et leur fusion dans une nouvelle entité comprenant Paris.

Bien évidemment, chacun mesure l'objectif politique poursuivi. Mais quelle est l'ambition de ces décisions pour le développement de nos territoires et au bénéfice de qui ? Les prochains mois permettront, je le souhaite, qu'un débat citoyen pluraliste s'engage avec, au centre des préoccupations, l'intérêt des populations franciliennes, la réduction des inégalités territoriales, sociales, des transports, du logement, de l'environnement, des services publics..."



L'Ile-de-France, l'une des plus riches régions d'Europe. Mais les inégalités de développement sont considérables entre l'ouest et l'est, entre le centre et la périphérie : manque de logements, de transports, d'emploi...

« Paris Métropole » des politiques publiques

Ville de Gennevilliers y a adhéré en décembre dernier à l'unanimité des composantes du conseil municipal.
Dans les Hauts-de-Seine, ont adhéré au syndicat mixte Colombes, Neuilly-sur-Seine, Bagneux, Clichy-la-Garenne, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Sceaux, Nanterre. Une liste par ailleurs en constante évolution.

en terme de politiques publiques, en mettant l'accent sur les inégalités territoriales, les difficultés d'accès à l'emploi, aux transports, les inégalités d'accès aux ressources. Nous devons trouver des réponses qui ne soient pas celles du XIXe ou du XXe siècle. La forme du syndicat mixte est innovante car c'est une démarche de construction, qui n'est pas dictée d'en haut, mais qui émane des élus eux-mêmes. Construisons des choses ensemble. Après, on verra."

Dix équipes d'urbanistes-architectes pour des « projets d'exception »

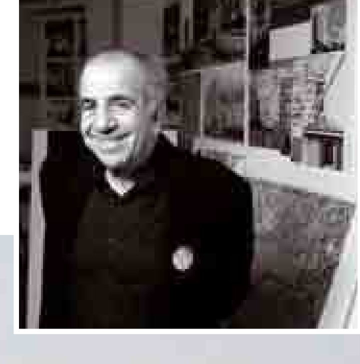
Dix équipes internationales d'urbanistes, architectes, sociologues, historiens : Roland Castro, Djamel Klouche, Yves Lion, Jean Nouvel, Christian de Portzamparc, Antoine Grumbach, Finn Geipel, MRDV, Bernardo Secchi et Richard Rogers, ont été missionnées en juin dernier par le ministère de la Culture pour présenter une réflexion théorique sur la métropole durable du XXIe siècle, et formuler un diagnostic prospectif à l'horizon 2030 pour l'agglomération parisienne. Leurs projets, rendus le 19 février prochain, feront l'objet d'une exposition à partir du 28 avril à la Cité de l'architecture et du patrimoine.
Leurs projets, soigneusement protégés jusqu'à leur présentation, laissent pourtant transparaître quelques grandes trames partagées : un polycentrisme, une dizaine de lieux forts, emblématiques, magiques, sorte de « nouvelles villes nouvelles », un réseau de « polarités connectées entre elles ». Une nouvelle cartographie géographique s'élabore pour créer une « ville-monde ».



Roland Castro : une métropole multipolaire, poétique et civilisationnelle

En avant-première, Roland Castro, qui participe avec son équipe à cette consultation, a bien voulu lever le coin du voile et nous parler de son projet.

"Le Grand Paris que nous proposons est multipolaire de préférence à polycentrique. Quinze fois plus grand que Paris, de 40 km sur 40 km, c'est une magnifique métropole multipolaire, un bouquet de sept fleurs singulières inscrites dans la géomorphologie de ce territoire, dont les noms restent à définir : les coteaux de Versailles, les méandres de la Seine, la plaine de Gennevilliers, la plaine de France, la vallée de la Marne, le Val de Seine, la vallée de la Bièvre, et, au cœur, Paris. Chacun possède une valeur, une logique propre, s'appuie sur une identité, des équipements et des sites remarquables. Certains nous semblent incontournables, le Port de Gennevilliers par exemple, un lieu singulier au potentiel identitaire très fort. Il nous semble devoir être ouvert à tous les habitants de la métropole tout en conservant les fonctions du port actuel : une des darses pourrait être dédiée à un espace culturel et de loisirs. Il y a la place pour un opéra qui se profilerait sur la Seine comme celui de Sydney sur la mer. Il y aurait aussi un centre « éco-planète », spécialisé sur la recherche et l'écologie. Avec la mise en valeur de la Seine, Gennevilliers serait un des plus beaux lieux de Paris. Et on aurait envie d'y habiter."



Des chiffres

- **Paris :** 105 km²
- **Berlin :** 8 fois Paris (889 km²)
- **Londres :** 15 fois Paris (1 579 km²)
- **Région Ile-de-France :** 7 conseils généraux, 1 281 communes, 11,5 millions d'habitants dont 2 millions à Paris, 20 % de la population française.
- **PIB de la région Ile-de-France :** 450 milliards d'euros, supérieur à celui de la Suède ou de la Belgique (350 milliards d'euros).
- **Paris et les Hauts-de-Seine** disposent de 80 % des recettes de la taxe professionnelle pour 60 % de la population de la petite couronne, alors que la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne ne reçoivent que 20 % de cette taxe pour 40 % des habitants de la région.
- **3 Franciliens sur 4** travaillent hors de leur commune et 1 sur 2 hors de son département de résidence.


Photomontage de l'Opéra de Sydney sur le port de Gennevilliers, un des projets de l'architecte Roland Castro.

Repères

- **1860 :** Napoléon III et le baron Haussmann fixent les frontières de Paris.
- **1911 :** Création du département de la Seine, le « premier Grand Paris ».
- **1964-1968 :** Suppression du département de la Seine, remplacé par les départements de Paris (75), des Hauts-de-Seine (92), du Val-de-Marne (94) et de Seine-Saint-Denis (93), auxquels s'ajouteront ensuite ceux de Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), et Val-d'Oise (95).
- **Juillet 2006 :** Mise en place de la conférence métropolitaine, sur les enjeux de développement de la région parisienne.
- **Juin 2007 :** Le Président de la République relance le débat sur l'avenir du Grand Paris.
- **Mars 2008 :** Christian Blanc est nommé secrétaire d'État chargé du Développement de la région capitale.
- **Juin 2008 :** Dix équipes internationales d'urbanistes-architectes sont désignées par le ministère de la Culture pour réfléchir à « un projet d'exception » pour l'avenir de Paris.
- **Juin 2008 :** Création du syndicat mixte de Paris-Métropole, pour permettre un meilleur équilibre du développement métropolitain.
- **Décembre 2008 :** Gennevilliers adhère au syndicat mixte de Paris Métropole.
- **15 février 2009 :** Présentation par le secrétaire d'État Christian Blanc d'une « esquisse générale du développement de la région capitale ».
- **19 février 2009 :** Les dix équipes d'urbanistes-architectes doivent rendre leur projet.
- **Avril 2009 :** Exposition des projets à la Cité de l'architecture et du patrimoine.
- **Juin 2009 :** Christian Blanc doit faire des propositions pour une « nouvelle gouvernance » pour la région parisienne.
- **2010 :** Elections régionales.

Le mot du Maire

Grand Paris : besoin d'ambition partagée

C'est peu dire que le débat ouvert sur le dossier du Grand Paris manque de transparence. Lancé à la hussarde par le Président de la République il y a deux ans, il s'est traduit par la nomination d'un Secrétaire d'Etat, M. Christian Blanc. Celui-ci doit présenter dans quelques jours une « esquisse générale » du développement de la région capitale. Aura-t-elle été largement concertée ? Pas du tout ! Les Franciliens comme leurs élus locaux en découvriront les résultats dans la presse ! Au point que même des personnalités proches du pouvoir s'en sont émues. Que cache cette opacité ? Essentiellement deux grandes questions. La première concerne le type de développement envisagé pour la région capitale. Doit-on privilégier quelques pôles dédiés au business international, la Défense par exemple… ? C'est l'option d'une partie de la droite, au prétexte de hisser le Paris financier au niveau de Londres. Ou au contraire, anticiper les grandes questions du transport, du logement et de l'emploi de façon large et équilibrée sur l'ensemble du territoire francilien.

Deuxième question : le mode de gouvernance. En clair, qui dirige et comment ? Des proches de Nicolas Sarkozy ont annoncé la couleur : rogner à terme les pouvoirs des collectivités locales, villes ou même départements.

Tout autre est la démarche du Syndicat mixte Paris Métropole auquel Gennevilliers a apporté son adhésion, aux côtés de la Ville de Paris et d'une centaine d'autres communes d'Ile-de-France. Nous y défendons l'idée d'un développement axé sur la réduction des inégalités territoriales… bref, les valeurs gennevilloises. Quant à la réflexion engagée par les dix équipes d'urbanistes actuellement au travail, elle peut être utile… mais à la condition de s'ouvrir au débat public, d'interpeller l'ensemble de nos concitoyens, de susciter un besoin d'ambition partagée.

JACQUES BOURGOIN,
MAIRE DE GENNEVILLIERS,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE.

Claude Pernes : "Les élus franciliens sont les premiers concernés"



D'après l'Association des maires d'Ile-de-France (Amif), les élus franciliens se sentent exclus du débat sur le Grand Paris : 79 % d'entre eux estiment en effet que leur voix "n'est pas suffisamment entendue".

Selon Claude Pernes, président de l'Amif, maire (Nouveau centre) de Rosny-sous-Bois et conseiller régional, ils sont pourtant les premiers concernés.

Les élus franciliens ont donné leur point de vue sur la structure la plus représentative du Grand Paris, dans le cadre d'une enquête réalisée par l'Amif au printemps dernier.

- 28 % se déclarent favorables à une communauté urbaine sur le modèle des grandes métropoles régionales ;
- 25 % se prononcent pour une frontière incluant « Paris et les 123 communes de la petite couronne » ;
- 52 % sont opposés à la suppression des départements de la petite couronne ;
- Concernant les compétences de cette future structure, arrivent en tête les transports (66 %) et le logement (39 %) mais aussi la gestion de la fiscalité locale (56 %).
- Enfin, la gouvernance de cette entité devrait être confiée à un conseil élu (64 %).

Enquête réalisée par l'Amif auprès de 1281 communes de la région ; 247 maires ont répondu (19,3 %), dont 29 en petite couronne (23,6 %) et 218 en grande couronne (18,8 %).

Centre nautique : vis

■ Moderne, spacieux, polyvalent, accessible à tous, écologique, le futur centre nautique en construction, rue Henri-Barbusse, entame ses dernières longueurs. Ouverture confirmée en septembre prochain.

Que d'eau, que d'eau. Oui, mais d'abord sous la forme de gouttes, puis de givre et enfin de glace tenace. Décembre n'aura vraiment pas été un mois de tout repos pour les équipes affairées sur le chantier du centre nautique. Entre le thermomètre qui a frisé les moins 12 degrés certains matins et la colle à carrelage qui a gelé dans les sacs, c'est un miracle que le retard pris durant ce mois maudit n'ait pas été plus conséquent. Heureusement, le décalage a été absorbé à coup de bouchées doubles, en janvier. Aujourd'hui, douze mois pile plouf après le début des travaux, les volumes généreux du futur équipement nautique qui se dresse depuis la rue Henri-Barbusse, donnent une idée précise de l'ampleur de la construction en cours. La gigantesque façade du bâtiment amarrée au parvis ressemble au flanc d'un paquebot.

Dans quelques jours, des professionnels monteront dans leurs nacelles pour installer les quelques 1 000 m² de surfaces vitrées. Elles formeront la membrane translucide séparant le dedans du dehors, façon aquarium. Mais quel aquarium ! Jusqu'à 500 nageurs, baigneurs et barboteurs pourront être accueillis en même temps dans ce joyau aquatique de 16,4 millions d'euros.

"Les travaux de gros œuvre portant sur tout ce qui est infrastructures et sur les charpentes, sont terminés", explique Muharrem Bugday, conducteur de travaux principal à la société Demathieu et Bard, le maître d'ouvrage. Le bassin extérieur de rétention est également achevé. *"Nous sommes entrés dans la phase dite de second œuvre, c'est-à-dire les chantiers d'aménagement à l'intérieur, comme le carrelage, les peintures, la pose des parois et des faux plafonds, l'électricité, la plomberie, etc."* Puis viendra le tour du mobilier.

Le responsable confirme que le chantier avance à nouveau à un rythme olympique. Comme prévu, l'ouvrage sera livré au mois de septembre, bassins remplis compris. C'était dans le cahier des charges. L'entreprise est spécialisée dans la construction de complexes nautiques. C'est donc elle qui procédera à la mise en eau définitive du bassin de nage, du bassin d'apprentissage, de la pataugeoire, de la zone d'activités aquatiques et celle réservée aux animations. En tout, plus de 1 500 m³ d'eau s'y déverseront à gros bouillons. Pour l'heure, une première vidange a déjà eu lieu. *"En septembre et octobre, nous avons procédé à un essai de mise en eau, afin de vérifier l'étanchéité des bassins en ciment"*, ajoute Muharrem Bugday. Résultat concluant, pas la moindre fissure à l'horizon ni de mauvaises surprises du côté du revêtement. La tuyauterie est également opérationnelle.





Mais les premiers utilisateurs du centre nautique ne doivent pas s'imaginer qu'ils barboteront dans une eau qui aura jailli des vannes, la veille de l'ouverture. *"La mise en eau définitive aura lieu au mois de mai, alors que le chantier ne sera pas terminé."* De bonnes bâches recouvrant les bassins, ajoutées au mécanisme ultrasophistiqué du système de filtrage, garantiront une qualité optimum de l'élément liquide, digne du plus bleu des drapeaux bleus de la salubrité. Rappelons que cet équipement, qui succède à la vénérable piscine Danton, conjuguera harmonieu-

ite de chantier



sement une pratique sportive large avec des activités ludiques et de détente.
Bien que le chantier soit encore encombré d'éléments de construction, l'aménagement des espaces extérieurs a déjà commencé. Une quarantaine d'arbres seront plantés. Tout le périmètre du centre nautique sera équipé d'une grille barreaudée de 2,20 m de hauteur, doublée d'une haie vive. Si l'automne 2009 rejoue des airs d'été indien 2008, qu'il sera doux d'étendre sa serviette dans le solarium de ce complexe haut de gamme, mais accessible à tous. Y compris aux personnes à mobilité réduite.

Frédéric Lombard

Plongée en eau claire

Le centre nautique à vocation sports et loisirs s'étend sur 8 000 m². Il comprend un étage. En rez-de-chaussée se trouvent un bassin de nage de 25 m par 15 m avec six couloirs de nage, un bassin d'apprentissage d'activités et de loisirs de 300 m², une pataugeoire de 63 m², une zone d'activités aquatiques (bébés nageurs, gym aquatique) et une zone dédiées aux animations d'eau (cascade, jets massants, geyser, nage à contre-courant, etc.). Les plages bordant les bassins sont dotées d'équipements ludiques (parois chauffantes, jeux d'enfants). Trois rangs de gradins entourent le bassin sportif. On pourra suivre les compétitions depuis une mezzanine en surplomb. À l'étage est installé un espace de remise en forme et de détente. Il se compose de deux salles de fitness, une salle de cardio-training, deux cabines de sauna et deux hammams, des douches à jet massant et une salle de repos. Le hall d'accueil comprend un espace de distributeurs automatiques, des sanitaires et un local à poussettes. Sur le plan environnemental, l'équipement sera conforme aux normes de construction HQE (Haute qualité environnementale). Par exemple, dans un souci d'économie d'énergie, de meilleure isolation thermique et d'intégration dans son espace, la toiture du centre sera végétalisée.

Une troisième école élé

Sur proposition de l'Education nationale et en concertation avec la Ville, une seconde école élémentaire va voir le jour à la rentrée 2009 au sein du groupe scolaire Henri-Wallon. Pour une meilleure prise charge des enfants en termes d'accueil et d'enseignement.

Dans la vie de la cité, l'ouverture d'une nouvelle école est un événement remarquable. Au printemps 2008, la Ville a ainsi répondu à une demande de l'Education nationale pour la réalisation d'une troisième école élémentaire dans le quartier des Agnettes, dans les locaux déjà existants du groupe scolaire Henri-Wallon. Actuellement, les deux écoles élémentaires Joliot-Curie et Henri-Wallon, qui occupent chacune deux bâtiments, enregistrent des effectifs très importants avec 306 élèves chacune, pour respectivement 13 et 14 classes. *"Il s'agit de rééquilibrer ces effectifs pour aboutir à la structuration de trois écoles élémentaires de neuf classes chacune, une à Joliot-Curie et deux à Henri-Wallon,* souligne Richard Merra, adjoint au maire délégué à l'enseignement. *Cette nouvelle répartition des locaux scolaires doit permettre de meilleures modalités d'accueil pour les enfants et des conditions de travail plus performantes pour les équipes enseignantes. Ce projet devrait induire, par ailleurs, la création d'un poste de direction supplémentaire."* Concrètement, l'école élémentaire Joliot-Curie va voir son nombre de classes passer de treize à neuf. Le 1er étage du bâtiment B ainsi libéré accueillera le centre de loisirs primaire, actuellement situé dans le bâtiment A de l'école Henri-Wallon. Les locaux laissés vacants par le centre de loisirs abriteront la nouvelle école élémentaire, baptisée Henri-Wallon A. Les locaux dévolus au centre de loisirs maternel, actuellement répartis en deux endroits dont deux salles non contiguës en maternelle, vont être réorganisés et centralisés afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants. L'accès au CLM, le matin et le soir, se fera désormais uniquement au niveau de l'entrée principale, à côté de la loge du gardien. La circulation des parents dans l'école sera ainsi réduite et la sécurité des lieux améliorée. La Municipalité considère que la bataille des Rased (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) n'est pas perdue, elle a donc décidé de maintenir dans le nouveau projet les locaux affectés à leur activité. Par ailleurs, la répartition des enfants au sein des trois







mentaire aux Agnettes

écoles sera envisagée de façon à maintenir un niveau équilibré entre les classes, en privilégiant le maintien, sur une même école, des frères et sœurs inscrits en maternelle et en primaire. *"La mise en place de cette nouvelle école se fait en concertation avec le corps enseignant, les parents d'élèves et le personnel de la Ville,* réaffirme Richard Merra. *Toutefois, nous devons prendre en compte le cadre matériel et budgétaire de ces transformations afin que ce projet commun soit prêt pour la rentrée de septembre. Même si ces contraintes impliquent des compromis, ces derniers en valent la peine, puisque 27 classes sur 3 écoles, au lieu de 2, représentent un réel gain pédagogique."*

Des travaux échelonnés

Ce réaménagement va s'accompagner d'un certain nombre de travaux de remise en état des lieux, de réhabilitation des classes, de réfection des faux plafonds pour améliorer leur acoustique, d'installation de câblage informatique et téléphonique, de cloisonnement, qui seront réalisés durant l'été 2009, afin de rendre les locaux d'enseignement opérationnels dès la prochaine rentrée. Au programme également, la rénovation des sanitaires extérieurs de l'école Henri-Wallon, avec la création de deux espaces différenciés pour les filles et les garçons et d'un sanitaire accessible aux personnes handicapées dans chaque bloc. Dans un second temps, en 2010, des vacances de Pâques à la rentrée scolaire, seront effectués les travaux de rénovation de l'espace central de l'école Henri-Wallon, avec notamment la prise en compte des nouvelles normes d'hygiène au niveau de l'office qui deviendra un espace relais de la future cuisine centrale intercommunale. Jouxtant cet office, la salle de restauration scolaire élémentaire verra son circuit de distribution des repas modifié et le traitement acoustique de ses locaux amélioré. La gestion des flux et des espaces de circulation est également à l'étude pour optimiser les déplacements des enfants, des enseignants et du personnel d'un bâtiment à l'autre.



Fabienne Dagouat

Les groupes scolaires Joliot-Curie et Henri-Wallon se déploient respectivement sur 7143 m² et 5 500 m².

- Henri-Wallon élémentaire A
- Henri-Wallon élémentaire B
- Henri-Wallon maternelle
- Joliot-Curie maternelle
- Joliot-Curie élémentaire
- Centre de loisirs primaire
- Restauration scolaire

L'École côté

Depuis la rentrée, une classe de 6e du collège Guy-Môquet participe au programme « Dix mois d'école et d'opéra ». Une expérience passionnante, riche de découvertes artistiques, de sorties culturelles, de spectacles, à la rencontre du monde de l'Opéra. Avec en point d'orgue la création, par les élèves, d'un petit opéra, Roméo et Juliette.

Ce matin, les vingt-et-un élèves de la classe de 6e du collège Guy-Môquet ont investi les coulisses de l'Opéra Bastille. Au programme, rencontre avec les sapeurs-pompiers de l'Opéra national de Paris et visite des ateliers de menuiserie. Pendant une heure et demie, Nora, Dylan, Jennifer, Philippe, Hourya, Alexandre, Sheryne et leurs camarades vont s'esclaffer devant la démesure des décors fabriqués ici "*Elle est trop bien faite la maquette !*", s'amuser des faux arbres et rochers "*On dirait des vrais !*", se laisser impressionner par la démonstration de la caméra thermique des pompiers "*J'en voudrais une comme ça*". Et poser moult questions : "*Quelles études doit-on faire pour être menuisier ? C'est dangereux ?", "Est-ce qu'il y a déjà eu le feu à l'Opéra ?", "Est-ce que vous avez des places gratuites pour les spectacles ?*"



Les sapeurs-pompiers essayent leur tenue devant les enfants.

Pour le groupe, cette visite n'est pas une première. Depuis la rentrée de septembre, ils ont déjà déambulé sous les ors du Palais Garnier, visité les coulisses de l'Opéra Bastille, assisté à un ballet et un opéra. Un engouement artistique suscité par le programme « Dix mois d'école et d'opéra » (voir encadré) et orchestré par une équipe enseignante passionnée. "*La candidature de notre collège a été retenue avec une classe de 6e*, explique Christophe Courtaud, principal adjoint du collège Guy-Môquet. *Une équipe pédagogique a été constituée avec des professeurs volontaires pour développer ce projet sur deux ans. La classe a été choisie au hasard. L'objectif étant que chaque élève, en fonction de son niveau ou ses besoins, s'implique, trouve un intérêt et progresse.*" D'abord surpris d'avoir été choisis, les jeunes élèves ont vite été enthousiasmés par le projet. "*Je n'en reviens pas que dans tout le département du 92, on ait pris notre classe*", s'étonne encore Dylan. "*L'Opéra, ce n'est pas un endroit où j'avais imaginé aller un jour*", souligne Mirella. "*J'ai bien aimé l'histoire du fantôme de l'Opéra*", se rappelle Sheryne. "*Partout où l'on regardait, il y avait plein de décorations et de sculptures*", s'exclame Nora. "*Le ballet, c'était bien, mais ça ne parlait pas beaucoup*", avoue Philippe.

Un projet motivant

Tout au long de l'année, la classe aura ainsi participé à une dizaine de visites, côtoyé différents corps de métier : artistes, accessoiristes, couturières, sculpteurs, et assisté à plusieurs représentations de spectacles. Pour les enseignants, ce projet favorise la dynamique de groupe, ouvre le collège sur l'extérieur et permet de travailler différemment. "*Cela contribue à souder la classe. Nos visites à l'Opéra sont aussi l'occasion de découvrir Paris et son histoire*", souligne Marie-Pierre Devaud, professeur d'anglais. "*Les enfants ne cessent de demander quand aura lieu la prochaine sortie*, constate Baptiste Besnier, professeur d'éducation



Les élèves découvrent les décors géants.

10 000 élèves concernés en 17 ans

Depuis 1991, l'Opéra national de Paris a mis en place un programme pédagogique et culturel intitulé « Dix mois d'école et d'opéra », en partenariat avec l'Éducation nationale. Actuellement, il rassemble 33 classes, soit 900 élèves de la maternelle au lycée technologique issus d'établissements situés en ZEP ou engagés dans les réseaux « ambition réussite ». "*Ce programme s'adresse en priorité aux jeunes qui ont difficilement accès à la culture. Avec l'objectif de redonner du sens aux apprentissages, de rendre l'acquisition des savoirs concrète et vivante, de réduire l'inégalité des chances et de conduire chaque jeune sur le chemin de la réussite*", résume avec passion Danièle Fouache, à l'origine du projet et responsable de son développement. *"Les adultes doivent être ambitieux pour les jeunes et leur montrer qu'ils ont confiance en eux"*, ajoute-t-elle. Intégré à la vie scolaire pendant deux années, ce projet s'articule autour de différentes visites, expositions, représentations de ballets et d'opéras au Palais Garnier ou à l'Opéra Bastille. *"C'est aussi une formidable opportunité d'échanges avec des personnes passionnées par leur métier, et l'occasion de prouver à ces jeunes que certains rêves sont accessibles à tous."*

Opéra



A partir d'une maquette de décor, le responsable de l'atelier menuiserie explique le travail à réaliser.

Dans l'atelier menuiserie, présentation des essences de bois.

physique. *Cela les rend plus réceptifs et plus actifs.*" Chaque sortie donne lieu à un travail en classe, sous forme d'écrits, de dessins, de graphismes. "*Les élèves prépareront ensuite des panneaux d'exposition et réaliseront un petit journal. Il est important qu'ils puissent faire partager et transmettre aux autres ce qu'ils ont vu*", explique Benoît Stévaux, professeur d'éducation musicale et coordinateur du projet. D'ailleurs, le 7 février prochain, ils auront l'occasion de servir de guides à leurs parents, frères ou sœurs, conviés, à leur tour, à une visite du Palais Garnier.

La conception et la réalisation d'un opéra miniature, inspiré de Roméo et Juliette, servent de fil conducteur à cette année pas comme les autres. "*Il s'agit de transposer cette œuvre à hauteur d'enfants, tout en lui gardant la structure d'un opéra en cinq actes*", explique Benoît Stévaux. Au fil des semaines, les enfants sont initiés à toutes les disciplines de l'opéra, chant soliste et choral, danse, jeu de scène et les enseignants investissent ce projet en fonction de leur discipline. Approche de Shakespeare pour l'anglais, de la Renaissance italienne pour les arts plastiques, des techniques géométriques et de la perspective pour les mathématiques ou encore de l'art des jardins italiens pour les sciences et vie de la terre. Enfin, du 11 au 15 mai, les jeunes collégiens seront accueillis au Tamanoir, où ils travailleront avec un scénographe. "*Cette semaine en immersion totale dans le monde du spectacle est un élément important de notre projet, poursuit l'enseignant, car elle donnera aux élèves la mesure du travail à fournir pour obtenir un résultat gratifiant.*" La représentation est prévue le 15 mai au soir.

Fabienne Dagouat

S'échapper pour un week-end, partir en vacances, visiter des musées, assister à des spectacles, s'informer… Toutes ces envies sont au cœur de la Maison du tourisme.

La Maison du tourisme offre un guichet unique d'accueil et d'inscription pour toutes les prestations en matière de vacances et de loisirs.

Entrez, c'est ouvert



L'OML propose une cinquantaine de destinations de vacances, en France et à l'étranger. Ici, les gîtes ruraux de Liaucous, en Aveyron.



Ici, on utilise des mots qui donnent le sourire : détente, repos, loisirs, vacances, sorties, visites, spectacles. Blottie au Village, la Maison du tourisme est ouverte à tous, particuliers, associations, entreprises, et quand on pousse sa porte, on met déjà un pied dans le bonheur ! La Maison du tourisme est un équipement municipal qui abrite l'Office municipal des loisirs et l'Office de tourisme-Syndicat d'initiative. Ces deux entités, regroupées en 2001, offrent un guichet unique d'accueil et d'inscription, facilitant du coup démarches et recherches. Au sein de la Maison, on dispose d'une documentation aussi diverse que variée. On vous informe sur les différentes manifestations organisées par la Ville ou les associations. Vous y trouverez une billetterie pour les spectacles locaux (Théâtre de Gennevilliers, conservatoire Edgar-Varèse, service Spectacles et Tamanoir), pour tous les Gennevillois sans adhésion, ainsi qu'une billetterie pour les spectacles, concerts et musées sur Paris, pour les adhérents de l'OTSI. Grâce à des réseaux départementaux, nationaux et néanmoins astucieux, la Maison du tourisme accède aux informations de tous les offices de tourisme de France et, bien sûr, de Navarre. En-



L'OTSI pilote quatre grands événements annuels : cante et aux antiquités, en septembre ; la Foire a le Marché de Noël, mi-décembre.

fin, si vous êtes à la recherche d'un lieu où faire la fête, vous pouvez louer l'une des quatre salles festives (d'une capacité de 40, 80 et 120 personnes) ouvertes aux particuliers, associations et entreprises.
La Maison du tourisme se tourne vers un autre mot magique : les vacances, avec l'Office municipal des loisirs. Une cinquantaine de destinations, en France et à l'étranger, sont proposées et éditées chaque année dans deux brochures sur les périodes printemps-été et automne-hiver. Les séjours, négociés directement auprès de partenaires touristiques différents, permettent de bénéficier de tarifs inférieurs au prix public. L'accès aux vacances de qualité est le maître-mot de l'OML. En témoignent les prix très abordables des séjours dans les quatre propriétés de la Ville : au chalet de Ceillac (Hautes-Alpes), où l'on peut louer des studios-gîtes ; à Liaucous (Aveyron), qui dispose de gîtes ruraux ouverts toute l'année ; au château de Ménilles (Eure), avec la location de chambres à la nuitée. Courant 2009, une ancienne écurie sera aménagée pour la construction de trois cuisines ouvertes aux familles. Enfin, le chalet des Gets (Haute-Savoie), qui reste fermé cette année pour cause de travaux d'installation de salle de bains dans chaque chambre.
Mais la Maison du tourisme ne s'arrête pas là. Elle est aussi force de proposition et de conseils pour l'organisation de sorties, week-ends et vacances auprès des associations et comités d'entreprise. Elle met en œuvre les animations des marchés des Grésillons et du Village. Durant la Semaine du goût, en octobre dernier, un menu composé avec des produits achetés sur le marché, était proposé aux Gennevillois alléchés. Sur deux jours, cinq cents dégustations ont ainsi eu lieu. Autre marché, de Noël celui-là, avec la distribution de bouteilles de crémant d'Alsace, de ballotins de chocolat et de jouets qui a mis des étoiles dans les yeux des petits comme des grands. Nourritures de l'esprit, aussi, avec la Vitrine des arts, initiée l'été dernier par l'association Gennevilliers commerce artisanat, où trente artistes ont exposé leurs œuvres dans les boutiques et organisé des ateliers pour les enfants.
En 2009, la Maison du tourisme met les bouchées doubles, voire triples. Les propositions de sorties à la journée et de week-ends (voir encadré) joignent l'utile et l'agréable. Franchement, qui pourrait s'en passer.

Martine Chaymotty

Pour une journée ou un week-end

En partenariat avec les associations locales, la Maison du tourisme organise des week-ends et sorties d'une journée. Les tarifs par personne bénéficient d'une subvention de la Ville ou de l'OML (entre 25 et 30 %) pour le transport en car. Le nombre de places est limité à 50. Voici, pour 2009, les prochaines escapades.
Samedi 28 mars : journée au Centre historique minier de Lewarde et visite de Cambrai. Samedi 16 et dimanche 17 mai : week-end aux châteaux de la Loire, en pension complète, avec visites au menu : le château de Chaumont-sur-Loire et son Festival international des jardins, le manoir du Clos Lucé, dernière demeure de Léonard de Vinci.
Samedi 6 et dimanche 7 juin : week-end à Ménilles et en Normandie.
Fin juin : journée à Caen et visite du Mémorial.
Dimanche 6 septembre : journée à la Braderie de Lille.
Octobre-novembre : week-end à Oradour-sur-Glane et Limoges.
Entre octobre et décembre : week-end à Ménilles et en Normandie.


Festival international des jardins, à Chaumont-sur-Loire.


le Marché de printemps, en mai ; la Foire à la bro-
ux vins et aux produits régionaux, en novembre ;



OML et OTSI à but non lucratif

Associations sans but lucratif, l'Office municipal des loisirs et l'Office de tourisme-Syndicat d'initiative sont régis par la loi de 1901. Ils fonctionnent avec des adhérents bénévoles et leurs conseils d'administration sont chargés de mettre en œuvre les missions confiées par la Ville de Gennevilliers. En contrepartie, cette dernière attribue une subvention annuelle de fonctionnement, met à disposition les locaux et sept agents municipaux. OML, tél. 01 40 85 48 12 ; courriel : oml.@ville-gennevilliers.fr. OTSI, tél. 01 40 85 48 11 ; courriel : otsi.@ville-gennevilliers.fr. Site Internet : www.ville-gennevilliers.fr

La Maison du tourisme, 58, rue Pierre-Timbaud, est ouverte le lundi, de 14 heures à 18 h 30 ; du mardi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30 ; le samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

Il y a un demi-siècle, la chaufferie de la Madeleine

Il y a près de cinquante ans était inaugurée la chaufferie centrale de la Madeleine, un modèle du genre pour le chauffage urbain à cette époque. Pendant près de trente-cinq ans, elle a chauffé près de 4 000 logements des quartiers des Agnettes et du Fossé-de-l'Aumône, avant d'être démantelée en 2000.

Le 25 octobre 1959, alors que la municipalité fête le vingt-cinquième anniversaire de son arrivée au pouvoir en 1934, Jacques Duclos, l'un des principaux responsables du Parti communiste français, inaugure la chaufferie centrale de la Madeleine. Il s'agit d'une des premières installations de ce genre en Ile-de-France, appelée à chauffer près de 4 000 logements et équipements publics dans les nouveaux quartiers des Agnettes et du Fossé-de-l'Aumône. *La Voix populaire* rend compte de l'événement à la une de son édition du 5-11 novembre : *« Après l'inauguration officielle, la visite de la chaufferie continua et c'est plus de 2000 personnes qui visitèrent durant l'après-midi cette nouvelle réalisation de la municipalité. »* Dès l'après-guerre, dans son plan



communal d'aménagement, la Ville envisage l'installation d'un système de chauffage urbain. Mais, c'est vraiment à partir du milieu des années cinquante que les nouveaux quartiers de logements sortent de terre. *"L'intention première,* rappelle Jean Laffitte dans «Gennevilliers, évocation historique, tome II», *était d'assurer le chauffage de tous les nouveaux quartiers par une chaufferie unique, puis d'étendre ce mode de chauffage à l'ensemble de la ville. La municipalité pensait y parvenir par l'achat de vapeur à EDF ou l'utilisation d'usines désaffectées. Ce programme répondait à deux aspirations : étendre le chauffage à chaque foyer et réduire la pollution atmosphérique. Des difficultés de caractère administratif et financier n'ont pas permis de la réaliser entièrement."*

De la Madeleine au Luth

Finalement, la chaufferie centrale de la Madeleine est construite entre août et octobre 1959, au croisement des rues Stendhal (ex-impasse de la Madeleine) et Arthur-Rimbaud. On la remarque de loin puisque sa cheminée fait 37 mètres de haut ! Le bâtiment lui-même, qui abrite les six chaudières, mesure 43 mètres de long sur 17 mètres de large. Fonctionnant essentiellement au fioul lourd jusqu'au début des années soixante-dix, ce système de chauffage produisait de l'eau surchauffée à la température de 170 °C et à la pression de 16 bars.

« *Le fluide chauffant,* explique l'article de *La Voix Populaire, est de l'eau à basse pression qui part de la chaufferie à travers des systèmes d'alimentation (feeders) calorifugés souterrains et arrive dans les sous-stations des immeubles où elle est reprise et envoyée par des groupes de pompes dans les colonnes, jusqu'aux radiateurs des étages les plus élevés.* » D'une puissance de 30 millions de calories-heure (760 000 calories-heure sont nécessaires pour chauffer une école), cette chaufferie remplaçait presque une cinquantaine de chaudières classiques.

Cependant, en raison de nombreuses réclamations concernant le bruit et les fumées engendrés par une telle installation, les brûleurs au fioul sont peu à peu remplacés par des brûleurs mixtes gaz-fioul, le fioul n'étant plus utilisé à partir de janvier 1975 qu'en cas de panne de gaz. En 1982, l'exploitant d'origine, la CPTD (Compagnie de production thermique et de distribution), concessionnaire pour le compte de l'OPMHLM, est remplacé par la Cofreth (Compagnie française d'exploitation thermique) qui cesse elle-même définitivement ses activités en 1993. Les installations de la chaufferie sont complètement déconnectées du réseau de chaleur et sont raccordées au réseau de chauffage urbain du Luth. Désormais friche industrielle, la chaufferie de la Madeleine est démolie durant l'été 2000. Des opérations de dépollution et des travaux de réhabilitation du site sont réalisées entre juillet 2000 et août 2001. Une des dernières hautes cheminées de Gennevilliers avait vécu.

Jean-Michel Masqué

Vers le développement durable

Le chauffage urbain poursuit son histoire à Gennevilliers avec la chaufferie du Luth, en fonctionnement depuis 1971. Désormais complètement intégrée à la démarche municipale de développement durable, la chaufferie, déjà novatrice dès son installation, a vu ses performances énergétiques et environnementales s'améliorer considérablement ces dernières années. Dans un article récent de *Gennevilliers Magazine* (septembre 2008, pages 20-21), nous évoquions le prochain développement du réseau de chauffage dans le quartier du Village d'ici à la fin de l'année. Elle dessert déjà plus de 7 000 logements et équipements publics du Luth, des Agnettes et du Fossé-de-l'Aumône.



Des solutions de



Depuis plus de quatre ans, Decxair développe des études à l'installation et à la maintenance des systèmes de séparation climatique dans l'industrie et le grand commerce. Spécialiste de l'air et de la température, la société commercialise aussi des systèmes économes de renouvellement de l'air.

Implantée depuis fin 2004 à Gennevilliers, pour des raisons d'accessibilité et de proximité de Clichy où vit son créateur, la société Decxair est spécialisée dans tout ce qui apporte des solutions thermiques et aérauliques (utilisation de l'air à des fins techniques) pour l'industrie et les grands réseaux de distribution : ED, LR Services, Pomona, Intermarché, Carrefour, Auchan, Métro, C&A… À sa tête, Patrice Dufour travaille depuis 35 ans pour l'industrie et, depuis quinze ans, en tant que consultant et ingénieur autonome. Il s'est entouré des meilleurs experts du domaine dont Eli Berben et Denis Consigny.





Des rideaux d'air pour créer une séparation thermique

Se présentant comme « l'architecte d'un monde ouvert », Decxair met en place des rideaux d'air aussi bien à l'entrée de magasins ou d'entrepôts qu'à l'intérieur de ces mêmes bâtiments, pour créer une séparation thermique entre deux zones aux températures contrastées. Si un rideau d'air ne remplacera jamais une porte isotherme, il permet un passage permanent pendant les heures d'ouverture entre deux espaces climatiques, entre une zone épicerie et une zone produits frais dans une grande surface ou entre un quai de livraison de marchandises et un entrepôt, par exemple.

Pour ses rideaux d'air, à soufflage latéral comme à soufflage vertical, Decxair utilise la technologie suédoise développée par Masterveil®, c'est-à-dire *"une veine d'air propulsée par un ventilateur spécialement réalisé à travers un diffuseur, de manière à créer une séparation climatique efficace"*, explique Patrice Dufour. Chacun d'entre nous a pu franchir ce type de rideau d'air, simplement en entrant dans une grande surface, où, à l'extérieur, la température connaît de grandes variations saisonnières et où, à l'intérieur, le client se déplace dans une atmosphère tempérée. Ces séparateurs thermiques peuvent également être installés dans des camions qui transportent des produits frais, ce qui améliore notamment le travail du chauffeur-livreur, maintient la température des denrées et réduit la consommation de carburant pendant la livraison.

séparation thermique

Des solutions pour l'environnement

"La grande différence avec tout autre système existant, indique le directeur de Decxair, *vient du fait que la veine d'air est très étroite, ce qui a pour effet de limiter le déplacement du volume d'air, donc de sentir le changement de température sans ressentir un poids d'air toujours inconfortable. L'essentiel de cette technologie se situe dans le calcul et l'exécution de la veine d'air."* On comprend que les solutions commercialisées par Decxair aboutissent à l'installation d'équipements sur mesure, les études demandant une mise en œuvre précise. Certaines grandes surfaces voient leur bilan énergétique s'améliorer de 25 % en une année, grâce à la seule utilisation d'un tel rideau d'air.



Au-delà de ces produits qui concernent la séparation climatique, Decxair apporte des solutions en matière de barrage aéraulique contre les poussières, fumées ou insectes dans les domaines de l'alimentaire, de la céramique et de l'imprimerie. Des systèmes de contrôle



hydrique sont également installés pour le séchage ou l'humidification de l'air afin d'améliorer le barrage hydrique, avec l'objectif constant de réduire les consommations d'énergie.
Toujours avec le même souci environnemental, Decxair étudie et installe des systèmes de régulation de l'air dans les bâtiments appelés « puits canadien » et « puits francilien », ce dernier étant une version améliorée du précédent. Le puits canadien (*) est un système géothermique qui consiste à utiliser l'inertie thermique du sol, dont la température est stable tout au long de l'année autour de 12 °C à quelques mètres de profondeur, pour traiter l'air neuf de renouvellement du bâtiment. En cette époque de prise en considération du développement durable, les solutions Decxair semblent promises à un bel avenir.

Jean-Michel Masqué

(*) Le puits canadien consiste à faire passer, avant qu'il ne pénètre dans la maison, une partie de l'air neuf de renouvellement par des tuyaux enterrés dans le sol, à une profondeur de l'ordre de 1 à 2 mètres. En hiver, le sol à cette profondeur est plus chaud que la température extérieure : l'air froid est donc préchauffé lors de son passage dans les tuyaux. Avec ce système, l'air aspiré par la VMC ne sera pas prélevé directement de l'extérieur (via les bouches d'aération des fenêtres), d'où une économie de chauffage. En été, le sol est à l'inverse plus froid que la température extérieure : ce « puits » astucieux va donc utiliser la fraîcheur relative du sol pour tempérer l'air entrant dans le logement. (Source : www.ideesmaison.com)

Decxair, ZI des Basses-Noëls, 123, avenue Louis-Roche, 92230 Gennevilliers. Contacts : 06 63 29 66 32, patrice.dufour@decxair.fr, www.edgb2b.com/DECXAIR



Comfort Hôtel

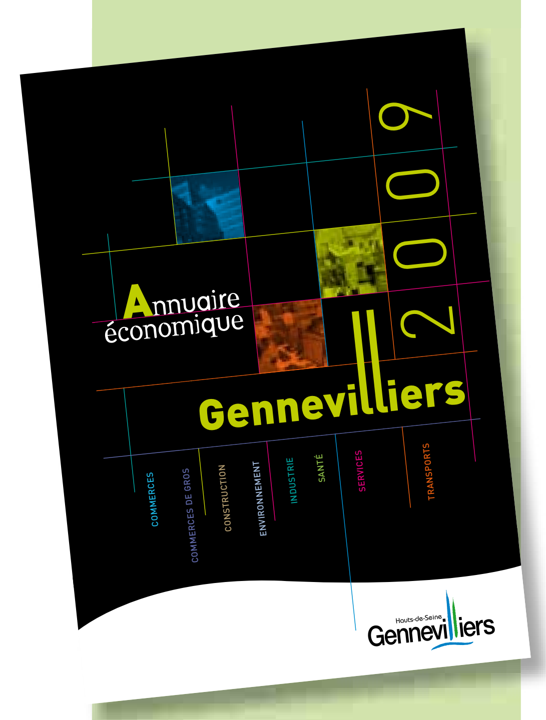
Le Comfort Hotel Gennevilliers (Sévines) a entrepris une série de rénovations. Les 64 chambres ont été remises à neuf. Les parties communes vont également être rénovées. Le restaurant de 70 couverts, « la Terrasse des Sévines », propose une nouvelle carte élaborée à partir de produits hauts en couleurs et en saveurs. Le mobilier a été changé pour créer un style plus contemporain et l'arrivée d'un nouveau buffet est prévue courant 2009.

Crèche

Alma Consulting Group, en partenariat avec Babilou, a inauguré début janvier la crèche d'entreprise située dans son bâtiment, HQE (haute qualité environnementale, norme 2006) aux Grésillons, et dédiée à l'accueil des enfants de ses salariés.
Le projet pédagogique mis en place par l'équipe de la crèche s'appuie lui aussi sur une démarche environnementale, et les produits d'hygiène et jouets en bois sont tous achetés par des fournisseurs écolabels.

Annuaire

L'annuaire économique paraît ce mois de février. Il recense toutes les entreprises par type d'activité, puis par ordre alphabétique. Un cahier central présente les chiffres-clés de l'activité économique gennevilloise, ainsi que des conseils pratiques, adresses utiles et aides aux entreprises.
Adressé gratuitement à toutes les entreprises, il peut également être demandé au service économique :
tél. 01 40 85 63 99.



Après un vote des salariés

Prisma Presse devrait s'installer à Gennevilliers

Deuxième groupe de presse magazine en France, Prisma Presse pourrait s'installer à Gennevilliers dès 2010, sur le site « Pointe métro » dont l'aménagement vient de commencer, entre l'avenue Gabriel-Péri et la rue Henri-Barbusse.
Dans le cadre du projet de déménagement du groupe, les salariés étaient invités par la direction à exprimer leur choix entre les deux sites, Asnières ou Gennevilliers. Ils ont voté à 86 % pour le site de Gennevilliers qui présente un avantage décisif, la proximité du métro.
Filiale du groupe de presse magazine européen Gruner & Jahr, avec 19 titres à son actif (Prima, Femme actuelle, Géo, ça m'intéresse, Voici, Gala, VSD, Capital, Télé Loisirs…), Prisma Presse compte près de 1 000 collaborateurs. Le projet prévoit le rassemblement des salariés sur un seul site.

Taxe d'apprentissage

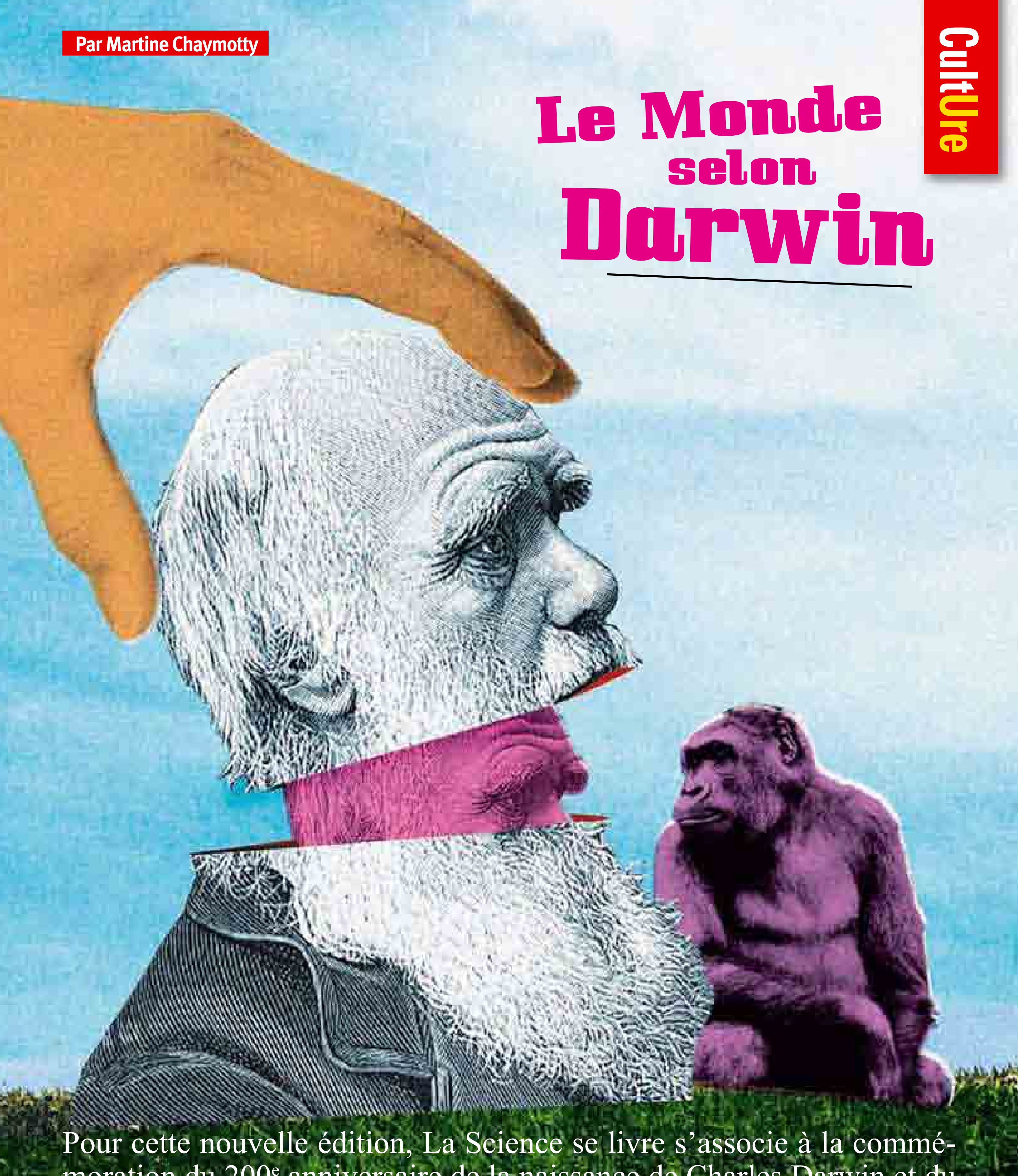
Le lycée sollicite le concours des entreprises



Comme chaque année à la même époque, les 900 élèves en formation technique au lycée Galilée sollicitent le concours des entreprises pour moderniser leurs matériels. Les entreprises peuvent en effet verser tout ou partie de leur taxe d'apprentissage aux établissements d'enseignement de leur choix, le montant de leur subvention pouvant atteindre 71 % des sommes dues au titre de la taxe. Il est également possible de subventionner un établissement par cession de matériel.
Le versement doit être effectué avant le 28 février, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable. Lycée Galilée, 79, avenue Chandon, Correspondants pour les versements : M. Ph. Portet, chef de travaux STI ; M. D. Abadie, chef de travaux STL. Tél. 01 47 33 30 20.

Par Martine Chaymotty

Le Monde selon Darwin



Pour cette nouvelle édition, La Science se livre s'associe à la commémoration du 200e anniversaire de la naissance de Charles Darwin et du 150e anniversaire de la publication de la théorie de l'évolution.
Pour comprendre le processus, une exposition, réalisée par Patrick Tort, directeur de l'Institut Charles Darwin International ; une conférence de Pascal Picq, paléoanthropologue, maître de conférences au Collège de France et natif de Gennevilliers ; des rencontres littéraires pour petits et grands.

LA SCIENCE SE LIVRE

DU 3 AU 28 FÉVRIER, À LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇOIS-RABELAIS

Notre propre devenir

Réalisée par Patrick Tort, directeur de l'Institut Charles Darwin International, l'exposition, « Darwin : théorie de l'évolution et généalogie de la morale », explore la vie de l'un des plus importants penseurs du XIXe siècle. Pour Darwin, initiateur de la théorie de l'évolution, tous les êtres vivants s'inscrivent dans le processus d'un développement naturel. L'exposition aborde aussi un autre aspect moins connu de l'œuvre de Darwin : la philosophie de la solidarité. Darwin, théoricien de la « guerre de la nature », était, en anthropologie, un penseur de la paix, de la morale et de l'éducation, engagé contre l'esclavage, le racisme et la loi du plus fort. *"La sélection naturelle – il s'agit chez Darwin d'un point fondamental – sélectionne non seulement des variations organiques présentant un avantage adaptif, mais aussi des instincts*, souligne Patrick Tort *. *Parmi ces instincts avantageux, ceux que Darwin nomme les instincts sociaux ont été tout particulièrement favorisés et accrus."* Avec la civilisation, apparaît le devoir d'assistance qui met en œuvre de multiples démarches de secours. Au lieu de l'extinction naturelle des malades et des infirmes, on mobilise les technologies et les savoirs (hygiène, médecine…). Au lieu de l'acceptation des conséquences destructrices des hiérarchies naturelles de la force, du nombre et de l'aptitude vitale, un interventionnisme rééquilibrateur s'oppose à toute disqualification. "*Là où la nature élimine, la civilisation protège*", note Patrick Tort.

Charles Darwin (fin 1830) par George Richmond.

Exposition « Darwin : théorie de l'évolution et généalogie de la morale », par l'Association Science Technologie Société. Visites commentées pour les groupes, adultes et jeunes à partir de 10 ans, par un animateur scientifique.

* *In Le mensuel de la ligue de l'enseignement, n° 146, février 2007.*

Rencontre jeune public

Agrégé de sciences naturelles, spécialiste de l'évolution, Jean-Baptiste de Panafieu vient à la rencontre des enfants (dès 10 ans). Il est l'auteur de plusieurs films documentaires et de nombreux livres de vulgarisation scientifique, particulièrement pour la jeunesse – « L'aventure de la vie » (Fleurus, 2008) ; « Sur les traces de... Charles Darwin » (Gallimard, 2004).

Mercredi 18 février, à 15 heures, à l'espace jeunesse de la bibliothèque François-Rabelais.



Rencontre littéraire

« Science-fiction et évolution », telle est la trame de cette rencontre qui aborde le thème de l'évolution dans les romans de science-fiction. Elle réunit Sylvie Denis, fondatrice de la revue Cyberdreams et auteur de « Jardins virtuels » (Gallimard, 2003), « La saison des singes » (L'Atalante, 2007), et Roland C. Wagner, auteur d'une quarantaine de romans et d'une centaine de nouvelles. Il mêle, notamment dans ses « Futurs Mystères de Paris », couronnés de prix, humour, roman policier, fantastique et science-fiction. Cette rencontre est animée par Stéphane Manfredo, auteur de « La Science-fiction, aux frontières de l'homme » (Gallimard, collection Découvertes).

Samedi 7 février, à 17 h 45, à la bibliothèque François-Rabelais.

CONCERTS Rock, rap, reggae, percu

EN FÉVRIER, AU TAMANOIR

Mois gla-gla, février ? Allons donc ! Au Tamanoir, ce mois-ci, on va vite se réchauffer. Voici les invités de la scène gennevilloise.

Vendredi 6 et samedi 7, tremplin du 15e Starting Rock, basé sur le même principe que le tremplin de la chanson du festival Chorus. Quatre groupes sont sélectionnés pour partager le plateau avec Java, à La Défense. Précédents élus : Narrow Terence, La Grande Sophie, Louise Attaque. Infos sur www.chorus92.fr

Vendredi 13, Open Mic !, toujours animé par DJ Junkaz Lou et MC Kaky Brown. Avis à tous les mc's franciliens : venez montrer vos talents de rappeurs-freestylers !

Samedi 14, Nuit de la Percussion, placée sous le soleil de l'Amérique latine. Gustavo Ovalles, percussionniste vénézuélien, nous fait partager son amour de la musique latino. Il a travaillé avec les plus grands, Orlando Poleo ou Omar Sosa. Tout comme Betty Rojas, artiste cubaine, spécialiste des tambours batas. En ouverture, les élèves du Tamanoir nous montrent leurs progrès.

Vendredi 28, Merlot et Rennen. Échappé du groupe Baoba, Merlot renoue avec ses premières amours : le hip-hop, la chanson et le blues. Son album oscille entre NTM et Bobby Lapointe, à la fois noir et drôle. Un hip-hop instrumental avec de la vraie chanson à texte et des instrus qui clouent le public sur place. Merlot, un bon cru. En ouverture, Rennen nous plonge dans son drôle d'univers, planqué entre rap et rock destroy.

27, avenue Lucette-Mazalaigue. M° Les Courtilles. Tél. 01 47 98 03 63.



Multipercussionniste, Gustavo Ovalles développe son répertoire salsa, latin jazz et charanga.

LA SCIENCE SE LIVRE

CONFÉRENCE, SAMEDI 14 FÉVRIER, À 17 H 45, BIBLIOTHÈQUE FRANÇOIS-RABELAIS

Rencontre avec Pascal Picq

Paléoanthropologue, maître de conférences au Collège de France et… natif de Gennevilliers, Pascal Picq anime une conférence sur le thème « Les théories de l'évolution face à l'obscurantisme ». Interview.

GenMag. 2009 commémore les 200 ans de la naissance de Charles Darwin et les 150 ans de la publication de « L'Origine des espèces ». Que faut-il comprendre aujourd'hui de la pensée de Darwin ?

Pascal Picq. Darwin a apporté une explication de l'évolution et d'une partie de son processus : la sélection naturelle et la sélection sexuelle. Puis sont apparues la génétique, l'éthologie, la sociobiologie… Si la théorie de l'évolution a tant évolué jusqu'à nos jours, c'est parce que les biologistes n'ont cessé de la remettre en cause. Mais elle a évolué dans un cadre scientifique et non sous les coups et les arguments obsolètes de ses détracteurs. La théorie de l'évolution est une théorie de la modernité, ce qui a des incidences sur notre avenir, notamment à travers deux questions cruciales, la biodiversité et le réchauffement climatique. Notre responsabilité envers les générations futures exige des efforts pour la conservation de cette biodiversité et de la nature comme pour la préservation de la diversité des langues, des cultures ou des croyances. Il s'agit de faire en sorte que l'évolution continue.

Dans « Lucy et l'obscurantisme », publié en 2007, vous passez en revue les arguments des créationnistes pour attaquer la théorie de l'évolution. Quels dangers pèsent sur cette pensée scientifique ?

P. P. Nous sommes en présence d'une montée en puissance de modes de pensée qui, pour mieux s'imposer, s'attaquent au cœur même des connaissances que nous avons patiemment accumulées sur la nature, l'évolution ou nos origines. En dénonçant Darwin et la théorie de l'évolution, les tenants du créationnisme, défenseurs de la supériorité de l'Homme dans un monde créé une fois pour toutes par Dieu, dénient à certaines connaissances et théories leur qualité scientifique. Il s'agit de les présenter comme des « interprétations » parmi d'autres. Tout cela plaide pour un enseignement plus développé et plus résolu que jamais du vivant et de l'évolution. Le danger concerne également la nature autour de nous. Comment, en effet, avoir conscience des risques qu'impliquent le recul significatif de la biodiversité et le changement climatique si l'on ne comprend pas les mécanismes de l'évolution.

Propos recueillis par Fabienne Dagouat.

Pascal Picq
Lucy et l'obscurantisme
Odile Jacob

Pascal Picq vient de publier « Darwin et l'évolution expliquée à nos petits-enfants », éditions du Seuil.

EXPOSITION

DU 12 FÉVRIER AU 11 AVRIL, À LA GALERIE EDOUARD-MANET

« Décélération »

À l'occasion sa première exposition personnelle dans un centre d'art, Dominique Blais présente « Décélération », un ensemble de pièces récentes produites, pour certaines d'entre elles, par et à l'école municipale des beaux-arts Edouard-Manet, dans le cadre d'une résidence atelier. Le spectateur est accueilli par une vidéo de 26 mn, Transposition (Variations), dont l'image se concentre sur l'exécution d'une improvisation musicale jouée par le trompettiste canadien Gordon Allen. L'esthétique dépouillée rappelle celle des portraits peints du XVII[e] et XVIII[e] siècles. Le son, dissocié de l'image, provient de structures tubulaires suspendues.
Une seconde pièce, Les Disques, est constituée d'une douzaine de cymbales moulées en terre qui tournent sur elles-mêmes. Suspendues à des filins d'acier, qui descendent au ras du sol, elles émettent le son d'un léger frottement.
Avec le troisième dispositif, Transmission, nous sommes face à une centaine de câbles de six mètres où seul le mouvement lumineux des diodes témoigne d'une présence sonore dont l'écoute nous est refusée.
Enfin, une œuvre de la série Les Cordes intervient en contrepoint visuel. Un câble électrique, dont un fragment est constitué d'un néon éclairé, semble abandonné sur le coffrage d'un mur. Dans un premier cas, le son est délibérément enfermé et inaccessible ; dans le second, l'énergie électrique circulant dans le câble est rendue perceptible par sa métamorphose lumineuse.
En convoquant les éléments du spectacle et de l'univers musical, Dominique Blais laisse de côté l'événement et l'anecdotique pour nous renvoyer à une expérience individuelle, sensible et sensorielle dans sa relation à l'imaginaire.

Vernissage mercredi 11 février, à 18 heures. Rencontre avec l'artiste samedi 14 février, à 14 h 30.
3, place Jean-Grandel, au Village. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 18 h 30, le samedi, de 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Tél. 01 40 85 67 40.



MUSIQUE DU MONDE

GABRIEL SIVAK, ANCIEN ÉLÈVE DU CONSERVATOIRE DE GENNEVILLIERS

Variations argentines

À travers ses compositions originales, Gabriel Sivak, pianiste argentin de 29 ans, réinvente les rythmes de l'Amérique latine. En 2000, il quitte Buenos Aires pour des tournées musicales et des collaborations artistiques qui le conduisent à travers l'Amérique latine, l'Europe et l'Afrique. Après Barcelone, où il enregistre deux premiers disques, Tango nuevo et Puente al Sur, c'est à Paris qu'il pose ses valises, en 2003. "*Je suis venu ici pour poursuivre mes études de composition. La France est le berceau de nombreux compositeurs de musiques contemporaines, qui ont marqué la culture occidentale du XXe siècle*", souligne-t-il. Surtout, il réalise un rêve : intégrer la classe d'orchestre de tango que son compatriote Juan José Mosalini, bandonéoniste de renommée internationale, dirige au conservatoire Edgar-Varèse de Gennevilliers. "*C'est un avant-gardiste qui a su réinterpréter le folklore traditionnel pour créer une nouvelle musique d'aujourd'hui. Son travail au sein de l'École de musique de Gennevilliers est exemplaire.*" Une démarche que le jeune compositeur a faite sienne pour la réalisation de son troisième disque, Un eco de palabras (échos de paroles, sortie prévue ce mois-ci), aux côtés des quatre musiciens de son orchestre La Strapata (bandonéon, violon, alto, violoncelle). "*Mon travail musical est nourri de mes origines sud-américaines et de ma rencontre avec les nouvelles formes d'expression européennes. J'aime faire découvrir au public de nouvelles musiques et réveiller la sensibilité de chacun.*" En 2006, Gabriel Sivak a reçu le prix de composition du FMISM d'Antibes pour sa pièce Motivo de ausencia.

Sur son agenda 2009, l'artiste projette des concerts en France et à l'étranger, de nouvelles compositions pour orchestre et créations pour l'ensemble de musique contemporaine TM+, avec lequel il collabore. Son souhait : "*pouvoir diffuser plus largement mon travail, continuer à évoluer et aller présenter ce disque en Argentine.*"



F. D.

Le disque Un eco de palabras est disponible à la discothèque François-Rabelais.

DANSE ET MUSIQUE

VENDREDI 6 FÉVRIER, À L'AUDITORIUM EDGAR-VARÈSE

En direct de La Havane

De l'île de Cuba à l'Ile-de-France, parfois il n'y a qu'un pas, de danse en l'occurrence, cubaine et afro-caribéenne en particulier. Ce concert de musiques et de danses cubaines réunit les danseurs Carlos Rafael Gonzalèz et Yulaidis Villareal de Romero, les musiciens Pedro Garcia, Julio Cesar Garrido et Mijail Gonzalèz Sedres, ainsi qu'une trentaine de danseuses de l'École municipale de danse. Ces dernières, initiées aux danses cubaines par Carlos Rafael Gonzalèz, danseront en première partie de ce chaud spectacle sur une chorégraphie spécialement créée pour l'occasion par Blandine Meslay, Marie-Agnès Arlot et Céline Ordoqui, professeurs à l'EMD. Ce spectacle, vu par près de 1 000 enfants des écoles élémentaires, est l'aboutissement d'un travail mené avec Dominique Meyran, du conservatoire Edgar-Varèse. Cha-cha-cha, merengue, rumba, rueda de casino, bachata, salsa suelta, salsa cubaine… Toutes ces danses, nées du mariage des rythmes africains et des musiques hispaniques, dégagent une chaleur bienvenue sous nos contrées froides. La saveur épicée qui s'en dégage donne le vrai sens de la fête caribéenne. Cap au Sud, donc !



À 19 heures.
13, rue Louis-Calmel. Entrée libre.
À partir de 4 ans.

Mini-concert à la discothèque

Deux jours avant le concert à l'auditorium, la discothèque François-Rabelais se met aussi à l'heure de Cuba. Ambiance garantie sans OGM, mercredi 4 février, à 16 h 30, pour ce mini-concert avec les danseurs Carlos Rafael Gonzalèz et Yulaidis Villareal de Romero, et les musiciens Pedro Garcia, Julio Cesar Garrido et Mijail Gonzalèz Sedres. Un pot amical avec les artistes viendra clore ce mini-concert. L'entrée est libre. 177, avenue Gabriel-Péri.

MDC

Produits frais

16, rue Julien-Mocquard. Tél. 01 40 85 60 92.

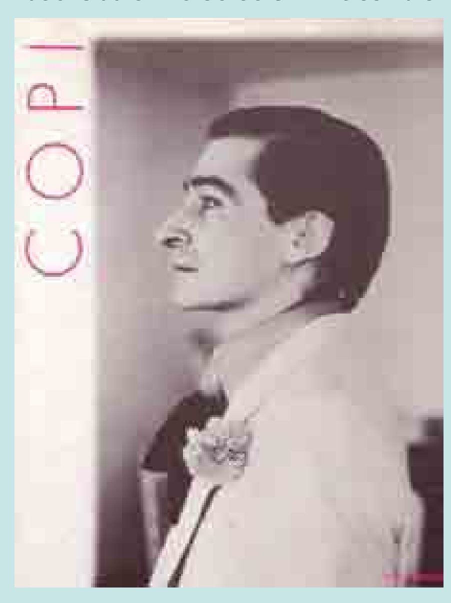
THÉÂTRE

« L'homosexuel ou la difficulté de s'exprimer » de Copi

Non pas une soirée, non pas trois soirées, mais cinq soirées de "Produits frais » à la MDC, avec les représentations de la pièce « L'homosexuel ou la difficulté de s'exprimer » de Copi, mise en scène par Sylvain Martin. Cette « difficulté de s'exprimer », incarnée par le personnage d'Irina, pose les limites entre ce qui peut être formulé du réel, et ce qui ne peut pas l'être. Ironisant sur le fait que « ce ne sont pas les paroles qui changent le monde », Copi montre précisément que ce sont bien les mots qui permettent de créer, transformer et déstructurer le monde. Voilà ici une véritable interrogation philosophique questionnant ce besoin viscéral de trouver de la logique dans tout ce que nous faisons, ce que nous rencontrons, ce qui nous arrive…

Avec Christian Baxter, Pauline Belle, Matthieu Botrel, Thomas Perino et Juliette Piedevache.

Première dimanche 1er mars, à 16 heures et du 2 au 5 mars, à 20 h 30. Réservations au 01 40 85 60 92. Entrée libre.



CONTES

« Corne de brume » de Simon Gauthier

Doué d'une vélocité verbale à même de suivre la vitesse fulgurante de sa pensée, ce génie polyglotte a une gestuelle obsessionnelle compulsive. Bon. Mais lorsqu'il joue sur les silences, on entendrait une mouche voler tant les gens sont anxieux de connaître la suite du récit. Voulez-vous savoir la suite ? Eh bien, venons découvrir, en avant-première, Simon Gauthier, conteur, acteur, chanteur, musicien, et son spectacle « Corne de brume », épopée de personnages plus grands que nature, dont l'histoire est reliée au fleuve Saint-Laurent. Le conteur y fait revivre l'amiral Walker, dont la flotte de navires s'est échouée à l'île aux Œufs, en 1711, naufrage qui a fait le plus grand nombre de victimes dans l'histoire récente du fleuve. On y fait aussi la connaissance de Jean Paradis, contemporain de l'amiral Walker, de Pomerleau, chasseur de baleines, et aussi de l'homme le plus heureux de l'univers, le gardien de phare… Simon Gauthier a aussi invité un instrument, le sélestium, qui reproduit le chant des cétacés.



Juste après la croisière, un vin chaud est offert aux parents.
Mardi 3 février, à 20 heures.

EXPOSITION

« Traitement de texte », P. Lecalliband.

Transformer les touches du clavier de traitement de texte en coups de pinceau électronique, et créer des images, des œuvres hirsutes, comme une forme de résistance, d'écologie. C'est exactement le but de P. Lecalliband, artiste mystérieux, qui affirme que, pour lui, "*la créativité n'est pas dans l'œuvre, elle est dans le cheminement. L'enjeu pour moi se situe exactement là : faire le plus possible avec le peu de moyens disponibles. Le résultat en lui-même ne m'intéresse pas outre mesure, aussi efficace soit-il.*" P. Lecalliband semble tenir en horreur l'idée de l'efficacité appliquée à tout prix dans tout aujourd'hui ; pour autant, il ne tourne pas le dos aux outils de son époque. Sans compter que, sous peu, il déclare pouvoir reproduire la complexité d'un plan d'architecture sans autre outil que le logiciel Word… Une expo vertigineuse !

Du 28 février au 5 mars. Rencontre avec l'artiste mardi 3 mars, à 19 heures.



Khalid K.

CULTURE À DOMICILE

Spectacles en appartement disponibles en février-mars

Vous avez envie de faire un voyage vocal ahurissant ? Invitez dans votre salon Khalid K, conteur, chanteur, bruiteur, musicien.
Vous avez l'oreille fine et musicale ? Conviez Sarah Holtrop, chanteuse de jazz et son répertoire de standards inoubliables. Ou bien le trio des Doges, pour de la musique baroque.
Vous êtes plutôt slam dans l'âme ? C'est le trio Uppercut et le spectacle « Sur le ring » qu'il vous faut. Le trio, vainqueur par KO de nombreux trophées de slam, préfère parler de pulse poésie.
À vous le vaudeville déjanté et le grand guignol potache avec Chichinette, Lapotasse et Piégelé, qui se sont penchés sur l'œuvre de Courteline, et c'est pas triste.

Réservations des spectacles auprès de Dominique Hermann, au 01 40 85 64 50 (courriel : dominique.hermann@ville-gennevilliers.fr) ou Guillaume Deloire, au 01 40 85 60 76 (courriel : guillaume.deloire@ville-gennevilliers.fr).

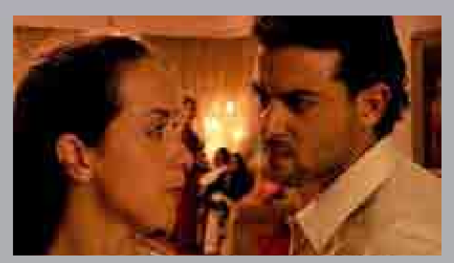
CINÉMA

Par Jacques Déniel,
directeur du cinéma Jean-Vigo.

« LE MAGHREB DES FILMS »

Les Cœurs brûlés

« Les Cœurs brûlés », film du Marocain Ahmed El Maanouni, raconte l'histoire d'Amin, un jeune architecte qui vit en France. Il revient précipitamment au Maroc pour revoir, juste avant sa mort, son oncle à qui il n'a plus adressé la parole depuis dix ans. C'est la confrontation de la dernière chance avec l'homme qui l'a élevé depuis la mort de sa mère et auquel il n'a jamais pardonné sa violence et son incompréhension. Amin se replonge malgré lui dans le souvenir de son enfance malheureuse car ses visites à l'hôpital ravivent ses blessures profondes, longtemps refoulées et exacerbées par les silences entourant la mort de sa mère. Son ami d'enfance, l'artisan menuisier Aziz, l'exhorte à ne pas ressasser le passé et se complaire dans le



ressentiment. Amin rencontre Hourya, jeune fille audacieuse et gaie. L'histoire d'amour qui vient de naître entre eux est vite contrariée.
La mort de l'oncle n'apaise pas les tourments du jeune homme qui devra trouver en lui-même ses propres réponses.

**Au cinéma Jean-Vigo dimanche 15 février, à 16 heures, et mardi 17 février, à 14 h 30 et 20 h 30 (séances suivies d'une rencontre-débat).
Tarif unique : 3 €.**

Un film/ un buffet/un concert

**Samedi 7 février, au cinéma Jean-Vigo, « Un film/un buffet/un concert » propose, à 18 heures, le film « Georgia » d'Arthur Penn (1982) ; à 20 heures : le buffet par « Mon Oncle » ; à 21 heures : le concert acoustique folk de Johan Asherton.
Johan Asherton, né en 1958, est l'ancien leader de The Froggies, groupe de rock garage punk. Au milieu des années 80, il redécouvre la musique folk des années 60 et 70 et abandonne peu à peu la guitare électrique pour s'orienter exclusivement vers la guitare acoustique. En 1988, il sort ainsi son premier album solo « God is Clown ». Suivront « Precious » (1989) et « The Night Forlorn » (1993). En 2005, arrive « Amber Songs », sans doute son meilleur album, que la critique n'hésitera pas à classer parmi les meilleurs disques de folk toutes époques confondues.**



« Le Maghreb des films »

**Dans le prolongement du « Maghreb des livres », l'association « Coup de Soleil » s'est associée avec quatre salles de cinéma * pour organiser le premier « Maghreb des films-Paris/Banlieue », qui se tient les 13, 14, 15 et 16 février. Son objectif est de faire connaître le cinéma maghrébin – un cinéma « d'ici et de là-bas » – en plein renouveau à un large public, en associant Paris et sa banlieue.
Cette première initiative est la préfiguration d'une manifestation plus importante, qui se tiendra à l'automne 2009, organisée par les mêmes partenaires, sur une quinzaine de jours, avec une programmation plus étoffée et élargie à d'autres thèmes (cinématographiques, historiques, sociales...).**

** « Les 3 Luxembourg » à Paris, Magic Cinéma à Bobigny, Jean-Vigo à Gennevilliers et Jacques-Prévert à Gonesse.*

CINÉMA JEAN-VIGO

**1 rue Pierre-et-Marie-Curie
Bandes-annonces sur www.ville-gennevilliers.fr
Programme sur répondeur : 0 892 68 27 43** (0,34 e la mn).

SÉANCES DU 4 FEVRIER AU 3 MARS

L'Étrange histoire de Benjamin Button, mercredi 4 à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, jeudi 5, vendredi 6 et lundi 9 à 18h et 20 h 45, samedi 7 à 14h et 21h, dimanche 8 à 14h, 16 h 45 et 19 h 30, mardi 10 à 20 h 30. **Les Trois singes** (vo), mercredi 4, vendredi 6 et lundi 9 à 18 h 30, jeudi 5 et mardi 10 à 20 h 30, dimanche 8 à 18h. **Le Bal des actrices**, mercredi 4 à 16 h 30 et 20 h 30, jeudi 5 et mardi 10 à 18 h 30, vendredi 6 et lundi 9 à 20 h 30, samedi 7 à 16h, dimanche 8 à 16h et 20h. **Georgia** (vo) samedi 7 à 18h * et concert de Johan Asherton à 21h. **Laban, le petit fantôme**, mercredi 4 à 14 h 30 (ciné-goûter), samedi 7 et dimanche 8 à 14h. **Les Noces rebelles** (vo), mercredi 11 et lundi 16 à 14 h 30, 18 h 15 et 20 h 30, jeudi 12, mardi 17 et vendredi 13 à 20 h 30, samedi 14 à 14h, 18 h 30 et 21h, dimanche 15 à 14h et 18 h 30. **Espion(s)**, mercredi 11 à 16 h 30, 18 h 30, jeudi 12 à 20 h 30, vendredi 13 et mardi 17 à 18 h 30, samedi 14 à 16 h 15 et 21h, dimanche 15 à 16 h 15, lundi 16 à 18h. **Le Miroir magique**, mercredi 11 et lundi 16 à 20 h 30, jeudi 12 et samedi 14 à 18h, dimanche 15 et mardi 17 à 18 h 15. **Acéphale**, vendredi 13 à 18 h 30 * et **Deux fois**, à 21h *. **Brendan et le secret de Kells**, mercredi 11 à 14 h 30 et 16h, jeudi 12 à 18 h 30, samedi 14 à 14h et 16h, dimanche 15 à 14h, lundi 16 et mardi 17 à 14 h 30. **King Guillaume**, mercredi 18, jeudi 19 et lundi 23 à 14 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, vendredi 20 et mardi 24 à 18 h 30 et 20 h 30, samedi 21 à 14h et 21h, dimanche 22 à 14h et 16h. **Les Seigneurs de la guerre** (vo), mercredi 18 à 16 h 30 et 20 h 30, jeudi 19 et lundi 23 à 18 h 15, vendredi 20 et mardi 24 à 14 h 30 et 20 h 30, samedi 21 à 16h et 18h, dimanche 22 à 18h. **Frozen River** (vo), mercredi 18, vendredi 20 et mardi 24 à 18 h 30, jeudi 19 et lundi 23 à 20 h 30, samedi 21 à 18h et 21h, dimanche 22 à 18h. **Volt Star malgré lui**, mercredi 18 à 14 h 30 et 16 h 30, jeudi 19, vendredi 20, lundi 23 et mardi 24 à 14 h 30, samedi 21 et dimanche 22 à 14h et 16h. **Le Code a changé**, mercredi 25 à 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, jeudi 26 à 14 h 30 et 20 h 30, vendredi 27 à 14 h 30, 18 h et 20 h 30, samedi 28 à 14h, 16h et 21h, dimanche 1er mars à 14h et 16h, lundi 2 et mardi 3 à 18 h 30 et 20 h 30. **Plus tard, tu comprendras** (vo), mercredi 25, vendredi 27, lundi 2 et mardi 3 à 20 h 30, jeudi 26 à 18 h 30, samedi 28 et dimanche 1er à 18 h. **La Légende de Despereaux**, mercredi 25 à 14 h 30, 16 h 30 et 18 h 30, jeudi 26 à 14 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, vendredi 27 à 14 h 30 et 18 h 30, samedi 28 à 14h, 16h, 18 h 30 et 21h, dimanche 1er à 14h, 16h et 18h, lundi 2 et mardi 3 à 18 h 30. **** Séance en présence du cinéaste ou d'invités.***


www.ville-gennevilliers.fr
l'actualité locale
en images
VILLE DE
Gennevilliers

Le sport scolaire à Gennevilliers mobilise près de 600 élèves des collèges Edouard-Vaillant, Guy-Môquet, Pasteur et du lycée Galilée. Chaque établissement du second degré dispose d'une association sportive affiliée à l'UNSS (Union nationale du sport scolaire), fédération multisport à part entière depuis 1975. L'association sportive est obligatoire dans le second degré depuis 1945. Chaque enseignant d'EPS dispose d'un forfait de trois heures dans son service pour animer l'association sportive, la plupart du temps le mercredi après-midi. La pérennité de ce système original dans l'Éducation nationale française montre à l'évidence son bien-fondé et sa nécessité – près de 900 000 licenciés UNSS – alors que, depuis quelques années, le sport scolaire est menacé dans son existence par des tentatives politiques diverses.

Le mercredi après-midi, mais aussi parfois en semaine, ces jeunes sportifs occupent les installations municipales mises à leur disposition. Le sport scolaire est une particularité du système éducatif français, qui mérite d'être mieux connue et défendue.



Les jeunes filles représentent la moitié de la centaine de licenciés de l'AS du collège Edouard-Vaillant.

À Guy-Môquet, comme dans les autres établissements, Ulric Duval, un de ses enseignants animateurs, nous rappelle que l'association sportive (AS) repose sur un projet lié au projet d'établissement selon les objectifs suivants : *"Structurer la communauté scolaire sur la base du respect des personnes et des biens, favoriser l'épanouissement de la personne et son accès progressif à l'autonomie, favoriser l'ouverture sur le monde extérieur."* Il s'agit aussi évidemment *"d'amener à la pratique sportive volontaire, dans une gamme très large d'activités, un maximum de jeunes."* Les activités de l'AS sont également complémentaires de ce qui est proposé en EPS.
Dans cet établissement du quartier du Luth, plus de 30 % des collégiens (217 licenciés) ont rejoint l'association pour pratiquer gymnastique, tennis de table, natation, football et volley-ball. Selon les professeurs, beaucoup d'élèves licenciés ne sont pas sportifs en dehors du collège. *"L'AS permet de pratiquer une activité sportive à moindre coût, 20 euros, tout en restant dans le cadre du collège, ce qui rend les relations en général plus détendues et donne aux élèves une meilleure image du collège."* Les élèves les plus motivés, c'est-à-dire les licenciés de 4e inscrits depuis deux ans, se voient récompensés chaque printemps par un séjour sportif d'une semaine hors de Gennevilliers. Ici, comme dans toutes les AS, une grande attention est portée à la mixité.

L'école en te



Pierre Prim, entraîneur de l'équipe de basket du lycée Galilée :
" un élève investi dans l’AS a quatre fois plus de chance de décrocher son bac ! "

Les atouts du sport scolaire

D’ailleurs les jeunes filles représentent la moitié de la centaine de licenciés de l’AS d’Edouard-Vaillant. Dans ce collège aussi, les disciplines oscillent entre la compétition (football, gymnastique) et la pratique plus amateur (athlétisme, volley-ball, tennis, tennis de table). Jérôme Verneau, un des enseignants d’EPS, a monté une section tennis en partenariat avec le Tennis club gennevillois dans le but de *“faire découvrir un peu plus ce sport aux jeunes Gennevillois pour un prix peu élevé.” “L’AS occupe des jeunes qui resteraient inactifs autrement,* estime Jérôme Verneau. *Ils ont une activité physique régulière, encadrée et peu onéreuse.”* L’AS aimerait développer le rugby en liaison avec le CSMG et la section rugby du lycée Galilée.



L'équipe de rugby du lycée Galilée autour de son entraîneur, Marc Sicard.

En effet, le lycée Galilée est réputé pour sa section sportive rugby masculine (sélectionnée en championnat de France depuis deux ans) et sa section sportive basket féminine. Non seulement les 150 élèves licenciés participent aux activités sportives mais ils s’investissent beaucoup dans l’AS, pour l’organisation de séjours notamment. Pierre Prim, un des professeurs d’EPS, se félicite des relations privilégiées avec la Ville et avec le club de rugby. *“En plus d’être une école de la vie, la participation à l’AS rejaillit sur le climat du lycée et le parcours scolaire des licenciés. Selon moi, un élève investi dans l’AS à quatre fois plus de chance de décrocher son bac !”*

L’AS du lycée Galilée est particulièrement active. Il y a deux ans, elle a été reconnue comme la seconde AS la plus dynamique de l’académie et, l’an dernier, la lycéenne Hadjer Bouhabila, très investie dans l’AS et dans le lycée en général, a reçu le premier prix de l’Éducation décerné aussi par l’académie de Versailles. Il faut dire que le choix d’activités est divers : musculation, pleine nature, rugby, handball, basket-ball, badminton, volley-ball, sports de combat. *“Certaines activités débouchent sur la compétition,* précise Pierre Prim, *tandis que d’autres sont un approfondissement de l’EPS ou font office de prépa pour le bac. Quoi qu’il en soit, c’est un lieu de rencontre pour les élèves qui ont plaisir à travailler ensemble.”*

Au collège Pasteur, les effectifs de l’AS sont en hausse (125 licenciés) pour pratiquer les sports suivants : gymnastique, tennis de table, basket-ball, danse, badminton. Tous les midis, en dehors des créneaux ordinaires consacrés à l’AS, le gymnase est d’ailleurs ouvert pour une pratique libre du tennis de table. Mais, si le collège est réputé pour ses classes musicales, où l’on trouve peu de licenciés sportifs, ses classes sportives (1 heure d’EPS supplémentaire, un cycle équitation, un stage en base de loisirs, des séjours montagne et mer) de la 6e à la 4e font également son originalité. Même menacé par des suppressions d’heures ou de postes, le sport scolaire tient son rang à Gennevilliers, en proposant une offre variée et des animateurs motivés.

Jean-Michel Masqué

nue sportive

Dimanche 1er

FOOTBALL

Stade Louis-Boury

15h : CSMG/Colombienne (seniors-2)

Parc des Sévines - terrain n° 1

9 h 30 : CSMG/Sèvres Co (vétérans-2)

13h : CSMG/JSC Nanterre (15 ans-3)

15h : AS Fossé/Seizième
terrain n° 2

9 h 30 : Amicale 92/Courbevoie Sports 6

BADMINTON

Gymnase Edouard-Vaillant

9h-17h : compétition jeunes cadets, juniors départementale 3

BOXE

Gymnase Auguste-Delaune

9h-17h30 : championnat régional cadet pré-combat

BASKET-BALL

Gymnase Joliot-Curie

11 h 30 : CSMG/Malakoff (poussins-1)

13 h 30 : CSMG/Asnières (minimes-1)

15 h 30 : CSMG/LSO Colombes (seniors filles)

Samedi 7

FOOTBALL

Parc des Sévines - terrain n° 1

10 h 30 : CSMG/La Garenne-Colombes (poussins-1)

14h : CSMG/Villeneuve-la-Garenne (benjamins-1)

16 h 30 : CSMG/Asnières (13 ans-1)
terrain n° 2

16 h 30 : CSMG/JSC Nanterre (13 ans-4)

Stade du Luth

10 h 30 : Entente sportive gennevilloise/ CSMG (poussins-2)

VOLLEY-BALL

Gymnase Gustave-Caillebotte

21h : CSMG/Saint-Ouen (seniors masculins)

BASKET-BALL HANDISPORT

Gymnase des Grésillons

17h : CVHG/Blanquefort

BOXE FRANÇAISE

Dojo



14h-17h : stage

BASKET-BALL

Gymnase Joliot-Curie

16h : CSMG/ Le Plessis-Robinson (benjamins-1)

18h : CSMG/ASP Neuilly (cadets-1)

20h30 : CSMG/UAS Saint-Cloud (seniors-3)

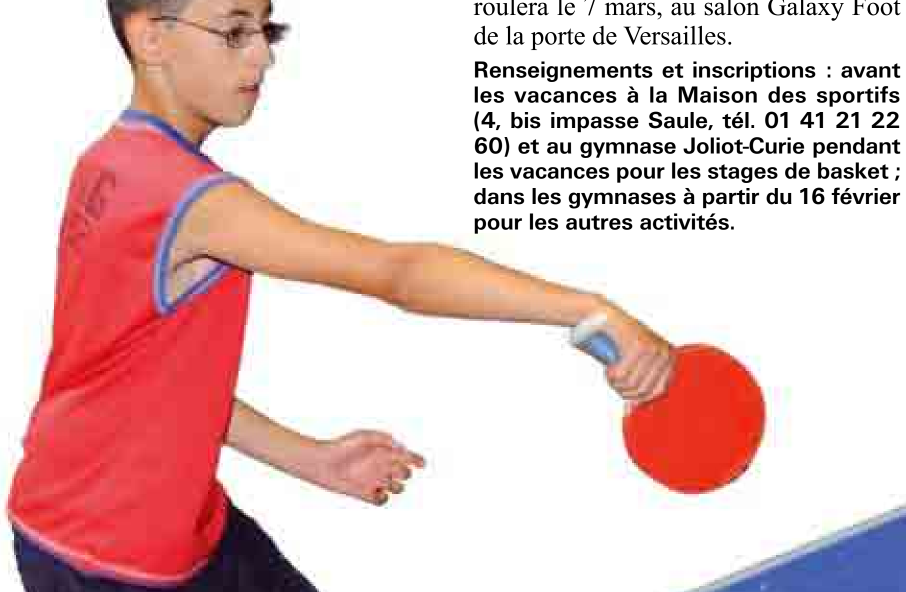
Activités

Du sport toutes les vacances



Les vacances scolaires sont un moment propice à une pratique suivie de ses sports préférés mais aussi une occasion de découvrir des sports nouveaux. Pour les amateurs de basket, le CSMG propose des stages au gymnase Joliot-Curie pendant les deux semaines des prochaines vacances d'hiver, du 16 au 27 février (du lundi au vendredi), pour les moins de 10 ans (de 10 heures à 12 heures), pour les 11-12 ans (de 13 heures à 15 heures) et pour les 13-14 ans (de 15 heures à 17 heures). Sinon, les éducateurs sportifs de la Ville encadrent, toujours du 16 au 27 février, différentes activités sportives comme le futsal, le tennis de table ou le badminton pour les 10-18 ans (de 14 heures à 18 heures) dans les gymnases Paul-Langevin, Anatole-France et Gustave-Caillebotte. Enfin, du 16 au 20 février, les éducateurs proposent aux 10-15 ans de participer au championnat départemental de beach-soccer, en partenariat avec l'Indoor Beach Club, la nouvelle salle des sports de sable installée près de la station RER des Grésillons (63, rue Henri-Vuillemin). Les phases de sélection de ce championnat ont lieu dans cette salle tandis que la finale se déroulera le 7 mars, au salon Galaxy Foot de la porte de Versailles.

Renseignements et inscriptions : avant les vacances à la Maison des sportifs (4, bis impasse Saule, tél. 01 41 21 22 60) et au gymnase Joliot-Curie pendant les vacances pour les stages de basket ; dans les gymnases à partir du 16 février pour les autres activités.



Equitation



Cléo vise toujours plus haut

Toute petite, Cléo Valentin rêvait déjà de poneys. La jeune Gennevilloise a rejoint dès l'âge de 5 ans le club hippique départemental des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne, pour la simple raison que le centre équestre de Gennevilliers ne dispose pas de poneys. Aujourd'hui, âgée de 12 ans, Cléo en est déjà à sa quatrième année de compétition et forme même une équipe renommée avec ses complices Camille, Morgane et Laura. En juillet dernier, Cléo et son équipe ont participé à leur premier championnat de France de poney shetland à Lamotte-Beuvron, centre national du poney. Pendant quatre jours, l'équipe des Chanteraines participe aux épreuves (un parcours de saut d'obstacles individuel, une épreuve de voltige en relais et une épreuve de dressage costumée dite carrousel pour commencer). À l'issue de cette première série d'épreuves, les jeunes filles se classent dans les cinq premières équipes. Mais, à l'issue de la seconde épreuve de saut d'obstacles qui doit départager les équipes, l'équipe de Cléo finit septième sur 17 équipes concurrentes, au pied du podium. Déçues d'un résultat malgré tout encourageant, les cavalières des Chanteraines sont bien décidées à repartir cette année pour encore mieux réussir leur championnat de France en juillet prochain. Et, pour cela, il leur faudra acquérir des points lors des concours régionaux de sélection.

Renseignements : 01 40 85 86 26 ou www.villeneuve.ucpa.com

Tennis

Février, mois des tournois

C'est une année record pour le Tennis-club gennevillois, qui accueille 326 jeunes licenciés et près de 280 adultes. Son directeur, Yves Tissier, explique cet engouement par "*la qualité de l'accueil et l'investissement pédagogique des professeurs.*" Ce mois de février constitue un mois complet de tournois jeunes et adultes organisés par le club gennevillois. À commencer par l'Open 2009 seniors masculins et féminins, c'est-à-dire un tournoi ouvert à tous les compétiteurs licenciés de niveau régional. Du 5 au 22, les compétiteurs (ils étaient 440 en 2008, dont 99 du TCG) s'affronteront en soirée et le week-end sur les courts couverts du parc des Sévines. Les phases finales, en fin de période, seront aussi un moment festif pour le club et ses partenaires. Du 23 au 28 février se déroulera le Grand prix des jeunes 9-10 ans, une première occasion de faire une compétition sur un grand terrain. L'an dernier, plus de 50 jeunes s'étaient affrontés, dont 18 filles et 33 garçons.

Renseignements : 01 40 85 18 79 ou www.club.fft.fr/tc.gennevillois

Dimanche 8

FOOTBALL

Stade Louis-Boury

13 h 30 : CSMG/Saint-Cloud (18 ans-2)

15 h 30 : CSMG/Châtillon (seniors-1)

Stade du Luth

9 h 30 : TCG/CA Montrouge

15 h 30 : CSMG/Paris Benfica (seniors-3)

Parc des Sévines - terrain n° 2

9 h 30 : Olympique gennevillois/Rueil-Malmaison

terrain n° 1

13 h 30 : CSMG/Asnières (15 ans-2)

15 h 30 : ATMF/Espoirs 15

VOLLEY-BALL

Gymnase Gustave-Caillebotte

14h : CSMG/Bourg-la-Reine (seniors espoirs masculins)

KARATÉ

Dojo

9h-15h : championnat combat juniors départemental et corpo

Lundi 9

FOOTBALL

Parc des Sévines - terrain n° 1

15h : ASPTT Gennevilliers/ASPTT Louvres

Dimanche 15

KARATÉ

Dojo

9h-13h : stage expert fédéral

Dimanche 22

FOOTBALL

Parc des Sévines

terrain n° 2

9 h 30 : Amicale 92/Abeille de Rueil

Samedi 28

BASKET-BALL HANDISPORT

Gymnase des Grésillons

17h : CVHG/Thonon

BASKET-BALL



Gymnase Joliot-Curie

20h30 : CSMG/Fresnes (seniors-1)

Ma ville n'est pas une poubelle

Déchèterie de Gennevilliers

93, rue des Cabœufs

01 40 80 74 26





DONS DU SANG



Il y a urgence

■ Sur les cinq dernières années, les besoins en produits sanguins ont augmenté de 10 %. L'Ile-de-France est particulièrement touchée par la pénurie.

L'Établissement français du sang, unique opérateur de la transfusion sanguine en France, tire la sonnette d'alarme : le stock de produits sanguins est passé sous le seuil d'alerte.

Bon à savoir

La rubrique « foire aux questions » du site Internet de l'EFS (www.dondusang.net) regroupe toutes les réponses aux interrogations concernant le don. On apprend, par exemple, qu'on peut donner son sang de 18 à 65 ans, mais pour un premier don il faut avoir moins de 60 ans. Chaque don est obligatoirement précédé d'un entretien médical et d'un examen clinique. Les collectes de sang ont lieu le matin, moment où la quantité de fer est la plus importante. Il faut prendre avant un petit-déjeuner, en évitant les matières grasses, et peser un minimum de 50 kg.

Il faut un intervalle de deux mois minimum entre deux prélèvements de sang total. Un délai de quatre mois est nécessaire pour donner son sang après un piercing ou un tatouage ; six mois après un accouchement ; de sept jours à quatre mois après une intervention chirurgicale. Respecter le délai d'une journée pour le traitement d'une carie et sept jours pour un détartrage.

Cette année, la situation est d'autant plus critique que les récentes conditions climatiques extrêmes, auxquelles s'ajoutent les épidémies de grippe et de gastro-entérite, mais aussi l'espérance de vie et les progrès de la médecine ont augmenté les besoins, notamment en globules rouges. Pour faire face à la demande, il faudrait presque 500 000 dons (concentré de globules rouges, de plaquettes et plasma) par an en Ile-de-France, alors que 300 000 ont été collectés. En région capitale, 1 700 dons par jour sont nécessaires*.

Cette année, l'EFS oriente son travail vers deux axes : convaincre de nouveaux donneurs et fidéliser ceux qui sont déjà venus pour qu'ils donnent au moins deux fois par an (au lieu de 1,3 fois actuellement en Ile-de-France).

À Gennevilliers, où 25 personnes en moyenne se présentent pour offrir leur sang, trois collectes ont lieu à la Ferme de l'Horloge ** ; la première s'est tenue dimanche 1er février, les prochaines sont organisées dimanches 17 mai et 20 septembre.

Enfin, il faut le savoir, les produits sanguins ont une durée de vie très courte : les globules rouges peuvent être conservés 42 jours à 4 °C ; les plaquettes, 5 jours à 22 °C ; le plasma congelé à - 25 °C a une durée de vie d'un an.

Alors que l'on soit donneur ou receveur, le combat est le même : sauver des vies.

Martine Chaymotty

** De 950 dons habituellement collectés, ce chiffre est tombé à 450.*

*** De 9 h 30 à 13 heures, 16-18, rue Pierre-Timbaud, au Village.*

Le don de sang n'est pas possible :

- **pour les personnes qui ont subi une transfusion sanguine, une greffe d'organe, de tissus ou de cellules ;**
- **pour les personnes ayant séjourné plus de douze mois en Grande-Bretagne, entre 1980 et 1996, du fait d'un risque théorique de transmission de l'ESB (« maladie de la vache folle ») ;**
- **en cas d'injection de drogue par voie intraveineuse, actuelle ou passée, et de maladies transmissibles par le sang (syphilis, hépatites virales B et C, VIH) ;**
- **en cas de grande fatigue, d'anémie, de diabète insulinodépendant, de traitement pour des crises d'épilepsie.**

Chers lecteurs, nous vous rappelons que cette page est la vôtre ! Merci de continuer à nous écrire. N'oubliez pas de nous autoriser à reproduire un extrait de votre lettre avec votre signature ou vos initiales et, le cas échéant, votre lieu de résidence ou votre quartier. Vous pouvez aussi nous adresser un courrier électronique à daniele.salque@ville-gennevilliers.fr

Décorations de Noël

Que dire concernant les décorations de Noël de la rue Pierre-Timbaud, sinon qu'elles n'étaient pas belles et que ce bleu aurait été plus chaleureux intercalé avec des décorations blanches. Rues Maurice-Ravel et Edouard-Manet, les décorations brillaient par leur absence, alors que celles du métro et de certaines rues de Gennevilliers étaient magnifiques ! Pourquoi une telle différence de traitement ?

D. B.

Rue Pierre-Timbaud, en raison des travaux du tramway, les services de la Ville ont jugé judicieux, pour des raisons de sécurité, de ne pas accrocher les motifs décoratifs habituels. Lesquels auraient pu être arrachés par un camion ou une pelleteuse. Pour que la rue soit toutefois illuminée, le choix a été fait de les remplacer par de petites guirlandes bleues. Concernant la rue Maurice-Ravel et l'allée Edouard-Manet, là encore, en raison des travaux en cours avenue Lucien-Lanternier et rue Maurice-Ravel, il a été décidé de ne pas mettre de décorations dans ces rues. Suite à plusieurs appels téléphoniques, de petits motifs ont néanmoins été mis en place. Sur trois candélabres, ils ont hélas été victimes de pannes d'éclairage public. Rappelons toutefois qu'à l'origine, les illuminations de Noël étaient uniquement financées par les commerçants, comme cela se fait encore à Paris intra-muros. Si aujourd'hui, la Ville prend cela en charge, le choix est fait d'éclairer en priorité les équipements publics comme les écoles.

Épaves

La rue Renée-Gallot est toujours encombrée d'épaves de voitures. Souvent sous nos fenêtres. Parfois, certaines « voitures ventouses » changent de place, mais la plupart du temps, elles restent immobilisées des mois entiers. Quelles solutions pour remédier à ce problème ?

M. G.

Seul le commissariat de police, par le biais d'un officier de police judiciaire, peut faire pratiquer l'enlèvement d'une épave automobile. C'est donc eux que vous devez contacter en premier lieu. Sachez toutefois que, chaque semaine, les agents du service Gennevilliers Propreté recensent ce type de voitures et en adressent la liste au commissariat. Soit une centaine par mois !



Gennevilliers Magazine Février 2009 n°189

177, avenue Gabriel-Péri 92230 Gennevilliers - Tél. 01 40 85 66 66 - Fax 01 40 85 68 98 www.ville-gennevilliers.fr ■ Directeur de publication : Olivier Mériot ■ Rédactrice en chef : Danièle Salque-Tselouiko (01 40 85 64 85) daniele.salque@ville-gennevilliers.fr ■ Rédaction : Martine Chaymotty (01 40 85 64 89) - Fabienne Dagouat (01 40 85 64 82) - Frédéric Lombard (06 81 90 54 00) - Jean-Michel Masqué - Yves Schebat (01 40 85 64 75) ■ Photographes : Didier Comellec - Christophe Couffinhal ■ Imprimerie : LNI (01 40 85 74 85) ■ Publicité : HSP (01 55 69 31 00) ■ Dépôt légal : février 2009.

Pharmacies de garde

Dimanche 1er février : Cornaille, 61, rue Pierre-Timbaud.

Dimanche 8 février : Fingerhut, 10, place Jean-Grandel.

Dimanche 15 février : Heurzeau, 134, avenue Gabriel-Péri.

Dimanche 22 février : Lacombe, 8, place Jules-Guesde.

Dimanche 1er mars : Laffaille, 78, avenue Gabriel-Péri.

Urgences

Sapeurs-pompiers : *18*

Service médical d'urgence : *15*

Samu social : (numéro national gratuit) *115*

Commissariat de police : *01 40 85 14 31*

Gendarmerie nationale : *01 42 42 02 42*

SOS médecins 92 : *01 47 07 77 77*

SOS 92 (garde et urgences médicales) **:** *01 46 03 77 44*

Centre antipoison : *01 40 05 48 48*

Hôpital Louis-Mourier : *01 47 60 61 62*

Hôpital Beaujon : *01 40 87 50 00*

Hôpital Max-Forestier : *01 47 69 65 65*

SOS suicide : *01 40 50 34 34*

Secours adolescents suicidaires : *01 44 75 54 54*

Allô Enfance maltraitée : (24h/24) *119*

Écoute Enfance : (8h30/23h) *0800 00 92 92*

Clinique Chandon : *01 47 98 79 35*

Urgences dentaires : *01 47 78 78 34*

SOS vétérinaires : *01 47 45 51 00*

Vétérinaires à domicile : (24h/24) *01 47 46 09 09*

Fichier canin : (identification tatouages) *01 49 37 54 54*

SPA : *01 47 98 57 40*

EDF : *0810 333 092*
GDF : *0810 433 192*

Femmes victimes de violences 92
01 47 91 48 44
de 9 h 30 à 17 h 30

Violences conjugales Femmes info services
39 19 - de 7 h 30 à 23 h 30

Santé

CMS - *3, rue de la Paix*
01 40 85 66 50
- *80, avenue Chandon :*
01 40 85 48 20

Centre de planification et d'éducation familiale
- *66, rue Pierre-Timbaud*
01 40 85 66 83

Espace santé-jeunes
- *66, rue Pierre-Timbaud*
01 40 85 67 62

CDAG
- *Centre de dépistage anonyme et gratuit*
01 40 85 48 20

Consultation médico psychologique
- 01 41 47 94 80

Hôpital St-Jean
- 01 40 80 66 66

Vie libre
- 06 75 99 67 15

Drogue info-service
- 0800 23 13 13

Centre Magellan
(cure ambulatoire en alcoologie)
- 01 41 21 05 63

Sequanaciat
(accueil, soins aux toxicomanes)
01 47 99 97 16

Siadpa *(Service Infirmier d'Aide à Domicile aux Personnes Agées)*
- 01 40 85 65 75

Les Marchés

Une cinquantaine de commerçants à votre service, cinq fois par semaine, de 8 heures à 13 heures.

Aux Grésillons :
les mercredis et samedis,
39, avenue des Grésillons

Au Village :
les mardis, vendredis et dimanches,
62, rue Pierre-Timbaud.

Pratique

■ En mairie ■ En dehors de la mairie

■ *Passeport, carte d'identité (affaires civiles, rez de chaussée)*
01 40 85 60 90

■ *Naissances, mariages, décès (affaires civiles)*
01 40 85 63 80

■ *Aide au logement (5e étage)*
01 40 85 62 76

■ *Permis de construire (15e étage)*
01 40 85 63 84

■ *Centres de loisirs maternels (7e étage)*
01 40 85 64 47

■ *Centres de loisirs primaires (7e étage)*
01 40 85 65 37

■ *Service vacances 4-17 ans (7e étage)*
01 40 85 65 46

■ *Club "11-14" (8e étage)*
01 40 85 65 59

■ *Service jeunesse (8e étage)*
01 40 85 65 60

■ *Conseil local de la jeunesse (parvis mairie)*
01 40 85 65 68

■ *Affaires scolaires (9e étage)*
01 40 85 64 25

■ *Activités sportives (8e étage)*
01 40 85 65 70

■ *Action sociale retraités (rez-de-chaussée, mairie)*
01 40 85 65 96

■ *Centre des impôts (4e étage)*
01 40 85 43 00

■ *Quotient familial, inscriptions scolaires (démarcherie)*
01 40 85 62 52

■ *Vaccinations gratuites*
01 40 85 66 97

■ *Maison des sportifs*
01 41 21 22 60

■ *Assedic*
08 11 01 01 92

■ *Plie*
01 40 85 66 04

■ *Boutique Club emploi*
01 40 85 67 80

■ *Circonscription vie sociale assistantes sociales*
01 41 21 14 50

■ *Mission locale*
01 41 21 40 20

■ *ANPE*
01 41 47 22 40

■ *Coordination gérontologique*
01 40 85 67 25

■ *Maison du tourisme*
Office municipal des loisirs
01 41 47 90 20
Office de tourisme
Syndicat d'initiative
01 41 47 92 10

■ *Déchèterie*
93, rue des Cabœufs
01 40 80 74 26

Les groupes du conseil municipal s'expriment sur les thèmes de leur choix



Groupe communiste, alternative citoyenne et républicain



Corinne Luxembourg

Paix et solidarité

À l'heure où ces lignes sont écrites, nous souhaitons tous ardemment qu'aujourd'hui verra la fin du massacre des Gazaoui perpétré depuis le 27 décembre 2008. Les Gennevillois et les Gennevilloises ont, à de nombreuses reprises, exprimé leur solidarité avec le peuple palestinien et leur inquiétude.
Soixante ans que perdure ce conflit et l'escalade de violence s'amplifie, illustrée cette fois par l'utilisation d'armement au phosphore sur les populations civiles (responsable de brûlures et de graves lésions au foie, aux reins et au cœur).
Soixante ans que se poursuit cette guerre sans que les résolutions de l'ONU, les différents accords n'aient eu un quelconque impact sur la politique israélienne.
Toutefois, notre soutien au peuple palestinien ne doit pas non plus nous faire oublier la mobilisation de militants de gauche israéliens qui luttent aux côtés des Palestiniens. Début janvier, ils étaient près de 10 000 à manifester à Tel-Aviv contre la machine de guerre lancée contre Gaza, comme ils l'avaient fait lors des opérations militaires de 2002 à Jénine et Naplouse. Preuve s'il en est qu'il existe des forces pacifistes de part et d'autre pour exiger la décolonisation des territoires, la levée du blocus de Gaza, la chute du mur en Cisjordanie.
Il est de plus en plus urgent qu'une solution négociée voie le jour pour que sur cette terre les deux peuples vivent en paix, ensemble dans deux états libres et démocratiques.

Élus socialistes et républicains

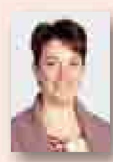


Laurent Noël

Quoi de neuf pour 2009 ?

Chacun le sait, l'année qui s'ouvre à nous s'annonce difficile. Les problèmes auxquels nous allons être confrontés dans les mois qui viennent trouvent leurs origines loin de nous, à des échelles sur lesquelles nos actions peuvent sembler dérisoires…
Pourtant, nos vies continuent, notre engagement pour changer l'avenir et rendre notre société plus humaine n'a jamais été aussi utile.
Le rôle de vos élus socialistes trouve son sens dans la défense et la promotion de vos ambitions de Gennevillois. Ces ambitions sont aussi les nôtres. C'est pourquoi vous nous trouverez demain comme hier engagés sur tous les fronts, vigilants, vous représentant partout où nous militons.
Un militantisme qui anime vos élus socialistes tant dans les associations locales que nationales, à travers les permanences que nous assurons, dans les différentes instances où nous siégeons en votre nom. Notre mandat est votre voix, notre légitimité d'élu s'inscrit dans notre capacité à vous aider dans les différentes préoccupations qui vous touchent, mais aussi de construire avec vous une ville qui change.
Tous ne trouvent pas leur place dans notre ville, il reste encore trop de difficultés d'accès à l'emploi, au logement, de problèmes de santé mal pris en charge. Beaucoup de travail en perspective, mais nous avons l'énergie nécessaire et comptons sur votre mobilisation pour préserver nos libertés menacées avec entre autres : la télévision publique mise sous tutelle ; la suppression du juge d'instruction afin de mettre la justice au pas ; l'hôpital public en crise. Nous nous tenons à votre disposition au 01 40 85 62 35.

Les Verts



Anne Adouche

Justice

Les Verts s'inquiètent de la volonté de Nicolas Sarkozy de supprimer le juge d'instruction.
Cette mesure compliquera la défense des accusés les plus pauvres, favorisant ceux qui auront les moyens de payer un avocat confirmé.
De plus, si le juge d'instruction n'enquête que sur 5 % des dossiers confiés à la justice, ce sont toutes les affaires les plus sensibles qu'il doit instruire : Elf et HLM de la Ville de Paris ont été instruites par des juges d'instruction indépendants. Que seraient devenues ces affaires si elles avaient été instruites par le Parquet, sous ordre du ministre de la Justice ?
Nous avons trop vu dans le passé des affaires enterrées par des Parquets trop obéissants.
Cette réforme pourrait être acceptable si elle s'accompagnait d'une véritable indépendance accordée au Parquet et de droits supplémentaires accordés à la défense. Tant que ce n'est pas le cas, les pressions du ministère pourraient être de plus en plus nombreuses et malheureusement de plus en plus efficaces.
Cette réforme s'effectue également dans un mauvais climat : celui de la remise en cause de toutes les lois anti-corruption prises dans les années 90.
Alors que Sarkozy fait de la délinquance sa priorité n° 1, il est particulièrement souple concernant la délinquance financière, n'hésitant pas à gracier un homme condamné pour avoir détourné plus de 10 millions de francs !
Outre la mise au pas du Parquet, Nicolas Sarkozy souhaite également dépénaliser la délinquance financière et le droit des affaires. Il a également prétexté la crise économique pour annoncer le relèvement des seuils dans les appels d'offres des collectivités territoriales. Dorénavant, le seuil à partir duquel une procédure d'appel d'offres est nécessaire pour les marchés de travaux passera de 206 000 à 5,15 millions d'euros ! Ces seuils étaient pourtant le résultat d'une longue lutte anti-corruption suite aux scandales des années 80 et 90. Nicolas Sarkozy doit arrêter de revenir sur toutes les lois anti-corruption prises dans les années 90.
Les Verts seront donc attentifs aux mesures prises. Les mesures anti-corruption sont une protection pour tous les citoyens, y compris les élus. Il est indispensable de les conserver.

PRESSION LIBRE EXPRESSION



Les contributions publiées dans ces pages n'engagent pas la rédaction de Gennevilliers Magazine

Union des Gennevillois

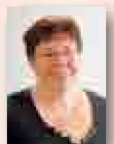


Patrick Théret

La paix, tout de suite !

Depuis plusieurs semaines, Israël mène dans la bande de Gaza une offensive meurtrière. Au jour où j'écris ces lignes, il y aurait plusieurs centaines de victimes, dont de nombreux civils, femmes et enfants. Mais il est difficile de connaître un bilan exact, l'armée israélienne empêchant tout organe de presse, hormis ceux qui sont sous son contrôle, de pénétrer sur les lieux du massacre. Car c'est bien de massacre qu'il faut parler.
Comme à leur habitude, les dirigeants israéliens méprisent tous les appels au cessez-le-feu, toutes les résolutions de l'ONU qui les enjoignent de quitter la bande de Gaza. Même si le Hamas a une certaine responsabilité dans le conflit par ses tirs de roquettes sur des villes d'Israël, la réponse de Tsahal est disproportionnée et rien ne peut justifier les milliers de morts palestiniens. Faut-il rappeler que cette situation est le résultat de la politique israélienne qui impose à la bande de Gaza un blocus depuis plusieurs années, faisant de ce bout de terre de quelques kilomètres carrés un enfer pour ses habitants humiliés, privés de tout, sans d'autre droit que celui de subir les privatisations imposées par Israël ?
Des centaines de Gennevillois se sont mobilisés ces derniers temps pour soutenir le peuple palestinien dans sa quête d'un pays et d'un État viable, et pour rappeler que la solution se trouve dans la recherche d'une paix durable pour les peuples palestinien et israélien. Face à la traditionnelle tiédeur des puissances internationales, face à la complicité des Etats-Unis, face aux démissions française et européenne devant leurs responsabilités, il est bon de constater une fois de plus que ce sont les citoyens, en France et dans de nombreux pays, qui rappellent à l'ordre les responsables de la politique mondiale pour qu'ils mettent tout leur poids dans la résolution de ce conflit qui n'a que trop duré et dont les victimes, comme toujours, se trouvent parmi les plus fragiles.

Gennevilliers pour tous



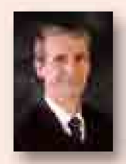
Isabelle guichard

Mal-logés: il y a des solutions

Grand froid : ministres et compagnie sortent leurs larmes de crocodile pour les SDF ; Boutin voulant même les emmener de force dans des refuges. Ils « préfèrent » crever de froid * plutôt que d'accepter des conditions d'accueil indignes. Et nos gouvernants ne les écoutent pas, se contentant de répéter qu'il y a des places d'hébergement.
Mais nos dirigeants évitent de parler des 3 millions de personnes en situation grave de mal-logement : logement sans confort, sans sanitaires, insalubre (humidité, plomb…), trop petit, hébergés chez des parents, des amis ; et souvent, ce lieu indigne, ils le payent aussi cher voire plus qu'un vrai logement !
Dans notre ville, malgré le plan de lutte contre le logement indigne et de nombreux relogements, il y a un grand nombre de personnes et d'enfants survivant dans des conditions inhumaines. Nous soutenons les efforts de la majorité municipale mais nous protestons contre plusieurs de ses décisions :
- contre le non-relogement tant que l'immeuble insalubre n'a pu être racheté par la Ville ;
- contre le choix de mettre 50 % des constructions en accession à la propriété : le désir d'être propriétaire est surtout motivé par la part trop lourde des dépenses de loyer, mais devons-nous risquer de s'endetter à vie et tout perdre comme cela se passe aux USA (et a déclenché l'actuelle crise économique) ;
- contre la démolition de 350 logements 3F des Grésillons : à la perte de logements de bonne qualité s'ajoute l'angoisse des familles qui ne souhaitent pas quitter ces logements et ne savent pas quand et où elles seront relogées ;
- contre le manque de transparence dans l'attribution des logements et la réalité des logements vides.

* Depuis le début de l'année 2008, le collectif Morts de la rue a dénombré 330 personnes mortes dans la rue, dans des cabanons, dans des voitures.

Rassemblement pour Gennevilliers , UMP



Christian Cléro

BravoM onsieur le Président

Pendant les six mois de Présidence européenne, la Présidence française s'était fixée des objectifs très ambitieux :
- Un accord sur le climat.
- La coordination des politiques européennes d'immigration.
- Le bilan de santé de la politique agricole commune et la relance de la politique européenne de défense.

Mais comme vous le savez, trois crises majeures sont venues dégrader la situation : la crise géorgienne, la crise financière et la crise économique. Tout le monde reconnaît aujourd'hui que l'Europe a été au rendez-vous de ces trois crises et c'est en grande partie grâce au travail qui a été réalisé par la France.
Nicolas Sarkozy a déclaré : "*La France a bâti sa Présidence autour de deux convictions : le monde a besoin d'une Europe forte et il ne peut pas y avoir d'Europe forte si l'Europe est désunie*". "*Cette Présidence s'est déroulée au rythme d'événements internationaux qui ont bousculé nos travaux*", mais l'Europe a su rester unie sur les grandes questions tout au long du semestre. Pendant ce temps, les ténors du Parti socialiste se déchirent pour qui sera le ou la secrétaire nationale, et au Parti communiste, Madame Buffet sauve les meubles.
Au dernier conseil municipal, nous avons eu droit aux orientations budgétaires pour 2009, contexte économique difficile marqué par la crise mondiale. Les élus de la majorité gennevilloise nous ont informés de la bonne santé financière de la Ville, le contraire serait dommage, car la Ville de Gennevilliers est une ville très riche. Nous avons voté pour ces orientations, car il s'agit dans les grandes lignes d'améliorer le quotidien des Gennevillois.
Nous avons appris, lors d'une réunion sur la sécurité, que la Mairie va assermenter certains agents (septembre 2009) pour verbaliser les voitures mal stationnées et quelques autres petits délits. Monsieur le Maire a toujours refusé d'avoir une police municipale (qui est un service de proximité) mais se targue d'assermenter des agents dans un but répressif.

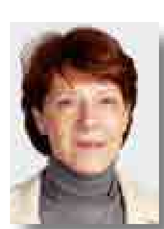




Jacques Bourgoin
Maire de Gennevilliers,
Conseiller général
des Hauts-de-Seine
Tél. 01 40 85 62 23



Roland Muzeau
Député, 1er adjoint
Urbanisme et aménagement, action foncière, développement économique, communication.
Tél. 01 40 85 62 30



Arielle Vermillet-Parry
2e adjointe
Vie démocratique et citoyenne, lutte contre les discriminations, politiques de l'insertion et de l'emploi, prévention-sécurité, restauration municipale.
Tél. 01 40 85 62 31



Marc Hourson
3e adjoint
Président de l'Office public de l'Habitat, commerces et marchés aux comestibles, anciens combattants, tourisme, fêtes et cérémonies.
Tél. 01 40 85 62 33

Martine Monsel
4e adjointe
Logement, résorption habitat insalubre, lutte contre les expulsions, Grand projet de ville du Luth et des Grésillons.
Tél. 01 40 85 62 37



Mohamed Bellouch
5e adjoint
Solidarité, action sociale, handicapés, quotient familial, coopération internationale et jumelage.
Tél. 01 40 85 62 35



Latifa Meya
6e adjointe
Droit des femmes, prévention et promotion de la santé, crèches, haltes-garderies, relais assistantes maternelles.
Tél. 01 40 85 62 33



Olivier Mériot
7e adjoint
Finances et budget, personnel communal et moyens des services, affaires civiles et générales, propriétés communales extérieures.
Tél. 01 40 85 62 32



Sandrine Hertig
8e adjointe
Culture et développement culturel, école municipale de danse.
Tél. 01 40 85 62 35



Richard Merra
9e adjoint
Enseignement maternel, élémentaire, secondaire et supérieur, et service public communal dans les écoles maternelles et élémentaires.
Tél. 01 40 85 62 33



Yasmina Attaf
10e adjointe
Enfance et préadolescence, accueils de loisirs maternels et primaires, centres de vacances, interclasse.
Tél. 01 40 85 62 34



Abdelhakim Sari
11e adjoint
Sports, associations sportives et école municipale des sports.
Tél. 01 40 85 62 31



Muriel Goudou
12e adjointe
Développement durable, environnement, transport et circulation, infrastructures et bâtiments communaux, voirie-assainissement.
Tél. 01 40 85 62 32



Pour écrire aux élus par courrier électronique, taper en minuscules et sans espace prénom.nom@ville-gennevilliers.fr

Conseillers municipaux délégués

- **Anissa Ben Lahcene** - Vie associative.
- **Corinne Luxembourg** - Jeunesse.
- **Joëlle Mutis** - Retraités, coordination gérontologique, actions intergénérationnelles.
- **Laurent Noël** - Sécurité publique liée aux installations classées.
- **Anne-Laure Perez** - Conseil consultatif des services publics.
- **Marcelle Rohr** - Associations caritatives et épicerie sociale.

Élus en charge des quartiers

- Marc Hourson - **Chevrins**
- Martine Monsel - **Luth**
- Yasmina Attaf - **Agnettes**
- Muriel Goudou - **Grésillons**
- Olivier Mériot - **Village**
- Joëlle Mutis - **Fossé-de-l'Aumône**
- Yvette Ouchikh - **Chandon - Brenu - Sévines**

Conseillers municipaux aux responsabilités spécifiques

- Yves Le Parc, charte Ville-handicap
- Patrice Leclerc, Très haut débit
- Patrick Théret, Patrimoine et mémoire de la ville et de la population
- Jacqueline Fleuret, présidente d'Agir
- Zine Boukriche, président de la Mission locale.

Votre député

Roland Muzeau
Député, premier adjoint

www.roland-muzeau.org
Tél. 01 40 85 62 30

Vos conseillers généraux

Jacques Bourgoin
(canton nord)

Tél. 01 40 85 62 23

Patrice Leclerc
(canton sud)



www.patrice-leclerc.org
Tél. 01 40 85 62 24